



STRATEGIE DE
DEVELOPPEMENT
CULTUREL
DE LA REGION
DE PLANIFICATION
DE PELAGONIE
2013-2016



Coopération Décentralisée entre la Basse-Normandie et la Macédoine



« Cette publication a été réalisée dans le cadre du programme CIVICA mobilitas - mis en œuvre par CIRa et soutenu financièrement par SDC. Les opinions exprimées ci-dessous sont des opinions des auteurs et n'expriment pas nécessairement les opinions de CIRa et de SDC ».



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Agency for Development and Cooperation SDC

La Stratégie de développement culturel de la région de Pélagonie 2013-2016 est mise en œuvre dans le cadre du travail de l'axe Politiques culturelles du Programme de coopération décentralisée entre la région de Basse Normandie et la République de Macédoine. Le Programme a été soutenu financièrement par le Ministère des affaires étrangères de la République française et est coordonné par l'Association des agences de la démocratie locale (ALDA).

Partenaires de l'axe Politiques culturelles: Lokomotiva - Centre des nouvelles initiatives dans l'art et la culture (Macédoine) et le Pays de la Baie du Mont Saint Michel (Basse-Normandie).

Partenaire local de Lokomotiva dans la réalisation des activités de l'axe Politiques culturelles: Le Centre de développement de la région de planification de Pélagonie

La Stratégie a été réalisée dans le cadre du programme annuel de Lokomotiva pour l'année 2013, soutenu par le programme CIVICA mobilitas, mis en œuvre par CIRa et soutenu financièrement par l'Agence suisse pour le développement et la coopération (SDC).





L'élaboration de ce document a été le résultat de la coopération triennale avec la région de Pélagonie, en tant que partie des activités mises en œuvre dans le cadre de l'axe Politiques culturelles du Programme de coopération décentralisée entre la région de Basse-Normandie et la République de Macédoine. Lokomotiva, en tant qu'éditeur du programme et partenaire dans l'axe Politiques culturelles, n'aurait pas pu mettre en œuvre de manière réussie les activités planifiées dans le programme, orientées vers le développement territorial à travers la culture, sans le soutien, la confiance et l'ouverture pour la coopération de ses partenaires et collaborateurs au sein de ce programme.

...

Le Conseil régional de la Basse-Normandie a exprimé sa confiance et son soutien à Lokomotiva dans les processus de développement et de mise en œuvre de programmes et d'activités liés au développement régional à travers la culture ; en 2010, le Centre de développement de la région de Pélagonie (CRPPR) a accepté l'offre de partenariat et coopération de Lokomotiva, ce qui a résulté par une mise en œuvre réussie, continue et coordonnée des programmes et des activités en Pélagonie. Le partenariat et la coopération établis avec la directrice Emilia Gjeroska et l'équipe du

CRPPR ont permis une continuité et une réalisation réussie des activités prévues et de la méthodologie de travail, sans quoi l'élaboration de cette stratégie ne serait pas possible. En même temps, le CRPPR, en tant qu'organe responsable de la création et de la mise en œuvre du Programme pour le développement régional de la région de Pélagonie, a assuré une légitimité politique aux activités mises en œuvre dans le cadre de l'axe Politiques culturelles, ainsi qu'au développement et la mise en œuvre ultérieure de ce document stratégique.

...

Dans le cadre du programme annuel de Lokomotiva pour l'année 2013, le soutien donné par le programme CIVICA mobilitas, mis en œuvre par CIRa et soutenu financièrement par l'Agence suisse pour le développement et la coopération (SDC) a également été important. Ce soutien a permis de mieux mettre en œuvre les programmes et les activités, parmi lesquels la présente stratégie.

...

Remerciements à Kristina Kujundzic, Marijana Cvetkovic, et Ivan Dodovski, qui ont mené une partie des ateliers lors desquels le plan de développement de la stratégie a été réalisé. Remerciements également aux partenaires et collaborateurs de la Basse-Normandie - Audrey

Paulmier, Pierre Schmidt et Sandrine Poulet, qui ont contribué de manière importante à ce processus, ainsi qu'aux représentants des institutions de Basse-Normandie.

...

L'équipe de Lokomotiva a rejoint cette coopération avec l'espoir que des changements systémiques positifs du développement territorial sont possibles, ainsi qu'une amélioration de la qualité de la vie des citoyens à travers l'application de modèles démocratiques de création et de mise en œuvre de politiques publiques. Ceci implique l'application du modèle de participation de toutes les parties concernées et la création de politiques publiques « bottom-up » (du bas vers le haut). Les partenaires et les participants dans ce processus ont montré qu'il était possible d'appliquer ces modèles de travail, à travers lesquels seraient initiés d'importants processus qui contribueraient à un meilleur développement régional équilibré fondé sur une coopération intersectorielle, interinstitutionnelle et inter municipale stable.

...

L'envie de produire des changements positifs et d'améliorer les conditions pour le développement et la coopération a été confirmée par tous les participants de la région de Pélagonie, dont la participation et l'engagement sont

entièrement bénévoles. Sans les représentants des neuf municipalités, les établissements culturels publics et le secteur civil, qui pendant ces trois ans ont activement et en permanence participé aux activités du programme mises en œuvre dans le cadre du travail de l'axe des politiques culturelles (ateliers, discussions, recherches, analyses, visites de travail, conférences, etc.), ce document stratégique n'aurait pas été possible.

...

Nous espérons que le présent document sera un point de départ dans la planification continue et systématique ultérieure du développement culturel de la région. Egalement, nous espérons que la stratégie servira d'exemple aux autres régions et, en même temps, sera prise en considération sérieusement par les institutions nationales, le Ministère de l'autogestion locale et le Ministère de la culture, ainsi que par le Conseil de développement de la région de Pélagonie, en tant que document par lequel nous soutenons le processus de décentralisation dans le développement culturel et territorial, et qui offre des objectifs, des activités et des instruments concrets fondés sur les besoins et les possibilités réels.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	→ 7		
I → CONTEXTE CULTUREL EN MACEDOINE	→ 11		
1 → REGLEMENTS DANS LA CULTURE - PLANIFICATION ET GESTION	→ 11		
1:1 → La décentralisation dans la culture en tant qu'une des mesures pour la mise en œuvre de la stratégie nationale pour le développement de la culture en République de Macédoine	→ 17		
II → POLITIQUES REGIONALES ET CARACTERISTIQUES DE BASE DE LA REGION DE PELAGONIE	→ 19		
1 → LA DÉCENTRALISATION ET LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL EN RÉPUBLIQUE DE MACÉDOINE	→ 19		
1.1 → Phases du développement de la décentralisation en République de Macédoine (1991 - 2007)	→ 19		
1:2 → Développement régional	→ 21		
1:2:1 → Financement du développement régional	→ 24		
2 → LA RÉGION DE PÉLAGONIE	→ 25		
2:1 → Informations générales sur la région de Pélagonie	→ 26		
2:2 → Bref aperçu historique de la culture de la région de Pélagonie	→ 27		
2:3 → Données statistiques du domaine de la culture dans la région de Pélagonie	→ 31		
III → METHODOLOGIE DE TRAVAIL POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA STRATEGIE ET RESULTATS DE LA METHODOLOGIE MISE EN OEUVRE	→ 33		
1 → METHODOLOGIE DE TRAVAIL	→ 33		
2 → RESULTATS DE LA METHODOLOGIE DE TRAVAIL MISE EN OEUVRE	→ 34		
		2:1 → Conférences, discussions, présentations d'études de cas réussies, travail en groupes et analyses du contexte territorial et culturel et de acteurs/créateurs culturels en Pélagonie	→ 34
		2:2 → Questionnaires réalisés dans les municipalités, les institutions culturelles, les associations de citoyens et les manifestations culturelles et artistiques existantes (manière d'organisation, systématisation, financement, développement de programme, formes de coopération, communication et développement de public, etc. pour chaque catégorie des sujets questionnés)	→ 39
		2:3 → Echange d'expériences et de connaissances sur la façon de travailler et d'organisation du secteur de la culture (au niveau de la collectivité locale et de l'institution), ainsi que des formes de coopération établie entre les acteurs culturels d'un territoire spécifique entre la Pélagonie et le Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel	→ 52
		IV → STRATEGIE POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA REGION DE PELAGONIE	→ 57
		1 → VISION, MISSION	→ 59
		2 → GROUPES CIBLES ET BENEFICIAIRES	→ 59
		3 → OBJECTIFS STRATEGIQUES ET PLAN D'ACTION	→ 59
		BIBLIOGRAPHIE UTILISEE	→ 68



■ ■ ■ INTRODUCTION

La Stratégie de développement culturel de la région de Pélagonie¹ 2013-2016 a été initiée dans le cadre du travail de Lokomotiva en tant que partenaire macédonien dans l'axe Politiques culturelles du Programme de coopération décentralisée entre la région de Basse-Normandie (France) et la République de Macédoine. Ce programme a commencé en 2007. Bien qu'il s'agisse de coopération institutionnelle (Région de la Basse-Normandie - Macédoine, par le Ministère de l'autogestion locale), les activités du projet ont été regroupées en 7 axes de coopération et mises en œuvre par des « organisations-binômes » franco-macédoniennes. Lokomotiva est une organisation partenaire de Macédoine qui depuis 2007 travaille en continu sur le développement des activités de l'axe Politiques culturelles en collaboration avec des associations culturelles de Basse-Normandie. Le partenaire actuel bas-normand de Lokomotiva dans le travail de l'axe est le Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel.

Le Programme de coopération décentralisée est orienté vers le renforcement de la gouvernance locale, le soutien du développement régional, la représentation équitable des milieux ruraux et urbains dans tous les sujets de la coopération, le développement des capacités des collectivités locales, les institutions et la population locale en Basse-Normandie et en Macédoine, ainsi que l'échange de pratiques, de valeurs et d'expériences positives. L'objectif principal du programme est de renforcer les capacités des autorités locales pour la mise en œuvre du processus de décentralisation, d'inciter la participation des citoyens et de les accompagner dans la réalisation

¹ Dans cette Stratégie, le terme Région de Pélagonie est utilisé en tant que synonyme pour la région de planification de Pélagonie, pour désigner une des huit régions de planification établies en République de Macédoine par la Loi relative au développement régional équilibré de 2007. Selon la nomenclature des unités statistiques territoriales à trois niveaux (NUTS 3), les régions de planification sont établies en tant qu'unités fonctionnelles territoriales qui répondent aux besoins du développement régional dans le pays, et ont été adoptées par l'Assemblée de la République de Macédoine le 29 septembre 2009.

du développement durable à travers la création de politiques publiques territoriales selon le modèle « bottom-up » (du bas vers le haut).

A travers les activités qu'il met en œuvre en tant que partenaire macédonien, Lokomotiva a pour objectif d'agir sur le système qui régit le développement culturel dans le pays à travers la redéfinition et la création de politiques culturelles conformément à la méthode participative - participation de toutes les parties concernées du secteur institutionnel et civil et application du modèle « bottom-up » (du bas vers le haut), le renforcement des capacités professionnelles au sein de l'administration publique et les institutions de la culture et l'incitation d'une coopération intersectorielle et internationale. De cette manière, Lokomotiva agit sur le développement et la mise en œuvre de la décentralisation dans la culture en République de Macédoine. A cet égard, en 2011, Lokomotiva commence à travailler de manière active sur le territoire de la région de Pélagonie en partenariat avec le Centre de développement de la région de Pélagonie. Le partenariat avec le Centre a assuré une légitimité politique et juridique aux activités mises en œuvre ainsi qu'une possibilité pour le travail sur de nouveaux modèles de politiques culturelles démocratiques et décentralisées correspondant aux potentiels et aux besoins du territoire. Egalement, le partenariat avec le Centre a assuré une implication initiale et une coordination des représentants du secteur institutionnel de la région (municipalités et institutions culturelles) au sein des activités de l'axe, ainsi qu'une communication et une coordination du travail des municipalités dans le cadre du projet. Le programme de l'axe Politiques culturelles comprend les catégories d'activités suivantes :

- Renforcement de capacités - formation professionnelle pour les municipalités et les membres du secteur culturel (ateliers, stages professionnels) ;
- Incitation du développement régional et de la coopération inter-municipale conformément à la Stratégie de développement culturel de la région de Pélagonie et initiation et développement du Réseau régional de la culture en Pélagonie ;
- Création de plateformes pour l'information mutuelle et l'échange d'expériences et de connaissances sur la décentralisation de la culture en Basse-Normandie et en Macédoine ;
- Echanges d'artistes et coproductions entre les institutions culturelles et les organisations des deux territoires

Depuis 2010, Lokomotiva concentre ses activités sur l'action au niveau de la région, nouvelle forme établie d'unité territoriale et fonctionnelle en République de Macédoine à partir de 2008. Conformément à cet engagement, depuis 2011, Lokomotiva commence à collaborer de manière active avec la région de Pélagonie en partenariat avec le Centre de développement de la région de Pélagonie. Le travail au niveau régional se développe en conformité avec l'engagement que la culture joue un rôle important dans le développement

global du pays (économique, social), alors que le cœur où les changements et le développement sont initiés est le milieu local (municipalité, ville) et la région qui les relie.

La Stratégie de développement culturel de la région de Pélagonie pour la période 2013-2016 est le résultat de la coopération continue avec toutes les parties concernées de la région et des résultats obtenus sur la base des activités mises en œuvre conformément au cadre méthodologique établi. Le présent document reflète les besoins réels pour le développement de la culture au niveau régional déterminés sur la base des discussions, séances de travail, recherches et analyses mises en œuvre. Il a été développé en conformité avec la réglementation en vigueur et le cadre légal adoptés dans les domaines de la culture et du développement territorial en République de Macédoine. Le document stratégique contient :

- une analyse du secteur de la culture en Macédoine, avec un accent particulier mis sur la décentralisation de la culture ;
- un aperçu des politiques régionales et locales en République de Macédoine ;
- les caractéristiques de base de la région de Pélagonie ;
- la méthodologie de travail et les résultats de la méthodologie mise en œuvre ;
- la vision et la mission de la région ;
- les objectifs stratégiques et le plan de réalisation des objectifs avec des résultats attendus et les indicateurs de suivi du processus de réalisation des objectifs.

Par la mise en œuvre de ce document, nous considérons que pendant les trois prochaines années nous allons agir de manière positive sur la création de structures et de mécanismes durables pour le développement de la région, sur la qualité de la coopération et la qualité de la production et de l'offre culturelles, sur une plus grande visibilité et une coopération internationale de la région, ainsi que sur la qualité de la vie culturelle des citoyens en Pélagonie.

I CONTEXTE CULTUREL EN MACEDOINE

1. REGLEMENTS DANS LA CULTURE - PLANIFICATION ET GESTION

La culture et les processus de développement de la culture en République de Macédoine sont réglementés par des actes de loi et règlements, des stratégies et des plans, qui concernent directement la culture et les activités, ou qui influencent indirectement la manière de réglementer et de gérer les contenus culturels. Ces documents déterminent les priorités de son développement, les procédures par lesquelles le développement est planifié, ainsi que les manières dont la culture est réglementée et gérée.

Depuis l'indépendance de la République de Macédoine en 1991, un système centralisé de gouvernance a été établi, ce qui représentait un engagement politique général, et représentait en quelque sorte une rétrogradation du système déjà établi d'autogestion et de décentralisation des années 1970. Les premiers pas vers une nouvelle décentralisation du pouvoir ont été faits en 1995, avec l'adoption de la première Loi relative à l'autogestion locale. « En 1996, la République de Macédoine a signé la Charte européenne sur l'autogestion locale du Conseil de l'Europe, alors qu'en 1999, la Stratégie pour la réforme de l'autogestion locale a été adoptée. Suite à la signature de l'Accord cadre d'Ohrid en 2001, les activités liées au processus de décentralisation ont été intensifiées, alors que cette dernière a commencé à être appliquée officiellement et formellement à partir du 1er juillet 2005, lorsque le minimum des capacités régulatrices, administratives et techniques, mais suffisantes, a été établi, et cela au niveau central et au niveau local². »

En 1991, après l'indépendance, a été créée l'institution du Ministère de la culture, en tant qu'organisme chargé du développement de la culture dans le pays et de la mise en œuvre des réglementations, des plans et des stratégies établis au niveau national. Le Ministère de la culture est géré par le Ministre de la culture, entité politique élue, qui détient un pouvoir centralisé dans la prise de décisions. Le système prend la forme d'une administration centralisée. Conformément à la Loi relative à la culture, le Ministère de la culture est l'organe par lequel est réglementé le travail des établissements publics, mais

² Analyse comparée des performances des municipalités en République de Macédoine dans l'éducation, l'urbanisme et la décentralisation fiscale pour la période 2008-2009, novembre 2010, Skopje, p. 7, du 01.7.2013, <http://www.soros.org.mk/dokumenti/21-12-2010-KOMPARATIVNA-ANALIZA.pdf>

également les autres entités (morales et privées) par le biais des instruments qu'il met en œuvre.

Dans la période depuis 1945, la Macédoine a été organisée en tant que société multiculturelle fondée sur la politique yougoslave de « fraternité et unité » entre les peuples et les nationalités qui y vivaient et qui étaient reconnus dans l'ancienne Yougoslavie. En 1947, ont été créés le Drama turc et albanais, des groupes folkloriques, des programmes radio, ainsi que des journaux quotidiens, des mensuels, etc qui étaient accessibles aux langues des différentes communautés ethniques en Macédoine (Albanais, Turcs, Serbes, Roms, etc.).

Après 1990, il s'est avéré que cette politique multiculturelle n'avait pas été à un niveau satisfaisant et qu'elle ne répondait pas aux besoins des minorités en Macédoine. Ainsi, de nouveaux journaux, des télévisions, des radios privés en albanais et dans la langue des Roms ont été créés. De nouveaux festivals pour le soutien des communautés minoritaires, ainsi que des associations de citoyens, qui ont travaillé sur le développement des cultures des minorités dans le pays ont été créés. D'autre part, ceci a entraîné des divisions ethniques, une aliénation culturelle et une séparation entre les différentes ethnies.

Le conflit en 2001 a rouvert toutes ces questions dans le domaine de la culture, qui sont réglementées par l'Accord cadre d'Ohrid - document par lequel sont réglementés et formulés les droits des communautés. Là où la communauté est de plus de 20 % de la population, une représentation de membres de la communauté est réglementée au sein des institutions locales et nationales. Mais parmi les droits fondamentaux on retrouve le droit à l'usage de la langue, la représentation équitable au sein de l'administration de l'Etat et ledit Principe de Badinter de prise de décisions (à la majorité double) relatives aux questions concernant les aspects linguistiques et culturels de la communauté. La décentralisation représente un instrument par lequel sont réalisés ces droits-là. L'article 115 de l'Accord cadre d'Ohrid stipule qu'au sein des communautés locales, les citoyens, directement ou par le biais de représentants, décident de l'organisation de la culture dans leur communauté.

Dans la période qui a suivi l'indépendance, la culture a été réglementée par différents lois et règlements dans des domaines bien précis. En 1998 a été adoptée la Loi relative à la culture. Le premier document du programme a été le Programme national de la culture 2004-2008, qui a été défini par la Loi relative à la culture³, en tant que cadre qui détermine le plan pour le développement de la culture à moyen terme et qui, au niveau général,

donne les priorités et les objectifs d'un développement culturel, et qui détermine les mesures juridiques et financières du développement, les principes et les engagements pour le futur réseau d'établissements nationaux. Le programme national pour la culture fonde sa réflexion concernant la culture sur quelques principes de base : accessibilité, diversification, ouverture, responsabilité et flexibilité.

Les objectifs déterminés par ce programme sont les suivants: la décentralisation de la culture, l'utilisation de la culture en tant que ressource pour le développement, la protection et la récréation du patrimoine culturel, la promotion de la création contemporaine avec accent particulier sur les besoins culturels des jeunes, la restauration de la dignité du créateur et de la création, la création de conditions pour la réalisation, la protection des valeurs culturelles les plus élevées et l'amélioration de la gestion dans le domaine de la culture. Au sein du programme, il y a une stratégie, c'est-à-dire que, sont définis les instruments par lesquels, comme il y est expliqué, se reflète l'intention d'expliquer de manière claire et convaincante la manière de réaliser les objectifs déterminés.

L'idée que l'Assemblée adopte le Programme national de développement est donnée dans le but de permettre un consensus supra politique concernant les objectifs stratégiques dans la culture. Toutefois, en raison des différentes estimations politiques, ce besoin est désavoué. L'une des implications est que par cela la responsabilité serait assumée par l'option politique au pouvoir, sans chercher à atteindre un consensus national (au niveau de l'Etat) pour le développement de la culture.

Le Programme national n'a pas été révisé depuis 2008, mais a été le document public par lequel a été réglementé le développement de la culture en République de Macédoine jusqu'en 2013.

Aujourd'hui, en 2013, la culture en République de Macédoine est réglementée à travers la Constitution de la République de Macédoine, par des actes de loi et des règlements relatifs aux activités particulières dans la culture, ainsi que par des lois et règlements qui concernent indirectement la culture. Il s'agit de textes tels que l'organisation de la culture et sa décentralisation (Loi relative à l'autogestion locale⁴, Loi relative à l'organisation de l'autogestion locale en République de Macédoine⁵, Loi relative au financement des collectivités locales⁶, Loi relative au développement régional équilibré⁷, etc.), les programmes nationaux sur le développement (Stratégie de développement régional équilibré de la République de Macédoine 2009-2019⁸, les programmes de développement des régions de planification, etc.), la Loi relative à la culture et autres lois et règlements

³ Le Programme national a été déterminé par l'article 9 de la Loi relative à la culture de 1998 et son texte révisé de 2003. Cependant, dans le texte révisé non officiel du décembre 2012, à la place du Programme national est insérée la Stratégie nationale dans l'article 9, du 05/06/2013, <http://www.kultura.gov.mk/index.php/legislativa/2011-03-04-10-39-07/287-zakon-za-kulturata>

⁴ «Journal officiel de la République de Macédoine», n° 5 du 29/01/2002

⁵ «Journal officiel de la République de Macédoine», n° 55 du 16/08/2004

⁶ «Journal officiel de la République de Macédoine», n° 61 du 13/09/2004

⁷ «Journal officiel de la République de Macédoine», n° 63 du 22/05/2007

⁸ «Journal officiel de la République de Macédoine», n° 119 du 30/09/2009

relatifs aux différentes activités culturelles⁹ et la Stratégie nationale de développement de la culture 2013-2017, qui depuis 2013 est le document principal qui définit les objectifs et le développement de la culture en Macédoine¹⁰.

La Constitution de la République de Macédoine (Journal Officiel de la République de Macédoine n° 52 du 22 novembre 1991) et la Loi relative à la culture (Journal Officiel de la République de Macédoine n° 31/98 du 2 juillet 1998), ont donné les orientations principales dans la culture, y compris les droits de l'Homme, les droits des minorités, l'obligation du gouvernement de soutenir le développement de la culture, etc.

La Constitution garantit les droits de l'Homme, l'autonomie et la liberté de création, l'obligation de soutenir et de développer la culture, les droits aux différents groupes ethniques et nationalités d'établir des institutions culturelles et artistiques, la protection du patrimoine culturel et historique, etc.

La Loi relative à la culture est l'acte juridique principal, adopté en 1998 et révisé en 2003, modifié et amendé par les projets de loi pour la modification et l'amendement de la Loi relative à la culture en 2007, 2010, 2011, 2012 et 2013. Elle représente un cadre normatif du concept culturel de l'Etat qui détermine les fondements de la culture, les formes de son organisation, les modalités et les conditions du financement de la culture, etc. La loi relative à la culture identifie des objectifs, notamment: des objectifs d'intérêt national, local et individuel. La loi stipule que la Stratégie nationale¹¹ est adoptée en vue de mettre en œuvre l'intérêt national dans le domaine culturel, et représente un document stratégique pour une période de cinq ans. Dans ce dernier, sont déterminés les objectifs et les priorités à moyen terme pour le développement de la culture, et sont déterminés les mesures organisationnelles, financières et administratives pour leur réalisation.

La Loi détermine la gestion de la culture, ainsi que les institutions et les organes qui la réglementent. Les types d'activités relatives à la culture et à l'art sont réalisés, les droits et les relations des travailleurs, ainsi que les outils financiers sont également formulés.

La Stratégie nationale pour le développement de la culture 2013-2017 a été adoptée en janvier 2013. Ce nouveau document détermine les nouvelles priorités dans la culture en République de Macédoine, définit la culture dans le pays, en stipulant : «La culture est un facteur qui favorise le développement civilisationnel, augmente la cohésion sociale, et profile l'image d'un pays dans le cadre international».

La Stratégie nationale pour le développement de la culture d'un pays doit être fondée sur les principes de base de son temps :

→ d'une part, le soutien aux arts créatifs comme aux arts appliqués traditionnels et la protection du patrimoine culturel,

⁹ Ministère de la culture de la République de Macédoine, du 01/07/2013, <http://www.kultura.gov.mk/index.php/legislativa>

¹⁰ Stratégie nationale pour le développement de la culture 2013-2017, votée à l'Assemblée de la République de Macédoine, à la session qui a eu lieu le 24 janvier 2013, du 10/07/2013, <http://www.kultura.gov.mk/index.php/odnosi-so-javnost/2011-03-04-10-39-07/883-nacionalna-strategija-za-razvoj>

¹¹ Texte révisé non officiel du décembre 2012, <http://www.kultura.gov.mk/index.php/legislativa/2011-03-04-10-39-07/287-zakon-za-kulturata> Auparavant, dans la Loi relative à la culture, l'article 9 déterminait en tant que document officiel définissant les orientations du développement culturel à moyen terme le Programme national pour la culture pour la période 2004-2008

→ d'autre part, la création d'une ambiance sociale qui permettra la mise en œuvre des nouvelles technologies dans le domaine de la culture et des arts et qui favorisera le développement des industries créatives, de la gestion et du marketing dans la culture et des initiatives privées.

Dans ce contexte, la Stratégie définit l'intérêt national du pays dans le domaine de la culture en termes généraux, tels que :

a) la création artistique qui comprend : la littérature, l'édition, la peinture, la sculpture, la musique, le théâtre, le film, le ballet et la danse contemporaine;

b) le patrimoine culturel qui comprend : le patrimoine culturel immobilier, le patrimoine culturel mobilier - l'activité des bibliothèques, des musées et l'activité pour la protection des biens audio-visuels et le patrimoine culturel spirituel;

c) les domaines complémentaires à la culture, tels que:

:: la science et l'éducation;

:: la gestion et le marketing;

:: les industries créatives, les nouvelles technologies et les médias dans la production, la distribution et la réception de la culture;

:: les expressions culturelles alternatives;

:: le tourisme culturel;

:: la numérisation du patrimoine culturel et de la création contemporaine,

:: les pratiques créatives inter média et multimédia et

:: la politique culturelle internationale ¹².»

La stratégie est le document de base par lequel sera réglementé le développement culturel en République de Macédoine de 2013 à 2017. Le Ministère de la culture va soumettre une fois par an à l'Assemblée macédonienne un rapport sur la mise en œuvre du plan d'action qui suivra la Stratégie¹³. Ce document propose de nouvelles mesures pour la réalisation de la stratégie, parmi lesquelles un nouveau modèle de gestion de la culture, c'est-à-dire une décentralisation du système de gestion et de la création de conditions permettant l'indépendance des institutions dans la prise des décisions concernant le programme, ainsi qu'une rémodélisation du système de prise de décisions au sein du Ministère de la culture. De même, la stratégie annonce de nouvelles mesures financières, des nouveautés dans les politiques salariales, la législation, etc.

Le plan d'action pour la mise en œuvre de la Stratégie définit les activités concrètes, les projets et les mesures pour la période 2013-2017. Il détermine les porteurs des activités individuelles, la dynamique de leur réalisation, les projections des moyens budgétaires et extrabudgétaires, les intérêts sectoriels et intersectoriels du domaine de la culture,

¹² Stratégie nationale pour le développement culturel de la République de Macédoine 2013-2017, p. 3-4, du 10/07/2013, <http://www.kultura.gov.mk/index.php/odnosi-so-javnost/2011-03-04-10-39-07/883-nacionalna-strategija-za-razvoj>

¹³ Annonce sur l'adoption de la Stratégie nationale de la culture 2013-2017 et déclaration de la ministre de la culture Elizabeta Kantcheska-Milevska, « Utrinski vesnik », le 24/01/2013, du 05/06/2013, <http://www.utrinski.com.mk/default.asp?ItemID=CA9A53B88935F8428274E1CF181A6631>

ainsi que les effets attendus et les indicateurs d'évaluation de la mise en œuvre de la Stratégie. Les principes et les objectifs contenus dans la Stratégie seront mis en pratique à travers les programmes annuels du Ministère de la culture pour le financement de l'intérêt national dans la culture¹⁴. Dans le plan d'action sont élaborés les objectifs, les mesures, les effets attendus et les indicateurs.

Pour la bonne mise en œuvre de ce plan, une révision de la Loi relative à la culture est nécessaire.

En 2013, l'organe principal, le Ministère de la culture est l'institution qui régule le développement culturel en République de Macédoine, selon l'obligation par le gouvernement et selon la description des tâches¹⁵ suivante:

- suivre, analyser et proposer les actes et les mesures de développement et de promotion de la culture;
- encadrer l'organisation, le financement et le développement du réseau des établissements nationaux et le financement de programmes et de projets d'intérêt national dans ce domaine;
- de réglementer et suivre dans les domaines de la protection du patrimoine culturel,
- de l'édition, de la musique, des arts du spectacle, du cinéma, des galeries, des activités muséales et cinématographiques, des maisons de la culture et de la médiation culturelle;
- du droit d'auteur et des droits connexes;
- des événements et des personnages historiques d'intérêt national;
- ainsi que de la supervision de ces compétences et d'autres activités prévues par la loi.

Le Ministère de la culture a préparé son propre Plan stratégique du Ministère de la culture 2012-2014, dans lequel il définit ses objectifs et orientations pour la période mentionnée. Le présent document représente un document stratégique de la plus haute autorité du pays responsable du développement culturel. Ce document définit la vision, la mission, les objectifs du Ministère de la culture, ainsi que ses tâches et ses obligations. En outre, l'accent est mis sur les résultats atteints, ainsi que sur la division de la programmation et la structure de l'institution.

¹⁴ Conformément à l'article 10 de la Loi relative à la culture, texte révisé non officiel du décembre 2012, il a été déterminé que pour la réalisation de la Stratégie nationale ont été adoptés des programmes annuels pour la mise en œuvre de l'intérêt national dans le domaine de la culture, du 15/07/2013, <http://www.kultura.gov.mk/index.php/legislativa/2011-03-04-10-39-07/287-zakon-za-kulturata>

¹⁵ Site web du Gouvernement de la République de Macédoine, du 16/07/2013, <http://vlada.mk/ministerstva>

1.1. LA DÉCENTRALISATION DANS LA CULTURE EN TANT QU'UNE DES MESURES POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE NATIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE EN RÉPUBLIQUE DE MACÉDOINE

La décentralisation dans la culture était le premier objectif du Programme national de la culture 2004-2008, et la première mesure parmi les mesures organisationnelles, financières et administratives pour la réalisation de la Stratégie nationale pour le développement de la culture 2013-2017, qui aujourd'hui représente le document selon lequel est réglementé et planifié le développement de la culture dans le pays.

Le processus de décentralisation en Macédoine a commencé en 2003 et a été soutenu par la Décision de la création du réseau des établissements nationaux du domaine de la culture (« Journal Officiel de la République de Macédoine » n° 31/9 et 49/03). Cette décision a déterminé quelles institutions sont désormais établies comme des établissements nationaux, et énonce que les modifications et les amendements proposés de la Loi relative à la culture, par lesquels est créée la base pour un lancement plus rapide des processus de décentralisation de la culture, sont adoptés. Egalement, il est ajouté que : «En ce moment, la culture se trouve dans un régime de transition, selon lequel toutes les 115 organisations au capital social qui furent enregistrées dans la période constitutionnelle précédente pour effectuer une activité dans le domaine de la culture sont maintenues jusqu'à la détermination de leur statut futur (nationales, locales ou privatisées) et de la possibilité d'être financées en tant qu'établissements nationaux.»

La Loi relative à la culture (« Journal Officiel de la République de Macédoine » n° 49/03), article 94, stipule que dans les 30 jours suivant l'entrée en vigueur de la décision¹⁶ seront déterminés les établissements qui seront définis en tant qu'établissements municipaux. Selon des critères précédemment déterminés, le Gouvernement a décidé de maintenir au titre d'établissement culturel national 51 des 115 organisations précédentes au capital social, fondées dans la période avant 1991, alors que les autres sont transférées au niveau local, pour qu'elles soient prises en charge par les municipalités ; ceci a été déclaré dans le rapport sur l'activité normative du Ministère de la culture dans la période du mois de novembre 2002 au mois de mai 2006¹⁷.

La Loi relative à la culture actuelle prévoit trois niveaux de réalisation de la culture, national, local et individuel, qui doivent être placés dans un cadre décentralisé. Pour une bonne mise en œuvre de la décentralisation dans la culture, une harmonisation avec le processus de décentralisation au niveau national est nécessaire. Après la finalisation du processus de la décentralisation territoriale, qui est en cours, une grande partie des compétences seront transférées à l'autogestion locale, qui joue un rôle important dans la mise en œuvre du processus de décentralisation dans la culture. L'autogestion locale se trouve

¹⁶ Décision sur la définition du réseau des établissements nationaux du domaine de la culture, définie dans les articles 92 et 93 de la Loi relative à la culture (« Journal Officiel de la République de Macédoine » n° 49/03)

¹⁷ Rapport sur l'activité normative du Ministère de la culture dans la période du novembre 2002 au mai 2006, du 01/07/2013, http://www.kultura.gov.mk/documents/Pres_lzvestaj_zakoni_2002_2005.doc

dans une phase intermédiaire dans laquelle elle fait face à un défi - l'auto organisation et la responsabilité pour le développement ultérieur. Elle doit être formée et doit renforcer ses capacités professionnelles pour pouvoir travailler de manière efficace sur le développement culturel, et à travers celui-là, sur le développement social et économique de sa communauté. La décentralisation en Macédoine élargit les compétences des maires et de l'autogestion locale. Conformément à la Loi relative à l'organisation territoriale des communautés locales (« Journal Officiel de la République de Macédoine », n° 55/2004), en République de Macédoine, il y a désormais 84 municipalités sur 123 précédemment (y compris la ville de Skopje en tant qu'unité distincte de l'autogestion locale, composée de 10 municipalités). Ces municipalités ont plus de compétences qu'auparavant dans la prise de décisions et la gestion des budgets. Les municipalités ont des compétences accrues dans le domaine du développement économique local, la protection de l'environnement et la nature, la culture, l'urbanisme, le sport, la protection sociale et la protection des enfants et l'éducation¹⁸. En réduisant le nombre de municipalités, le rayon d'action des établissements culturels et les compétences des maires sur un territoire plus large ont augmenté.

La mise en œuvre de la décentralisation dans la culture en Macédoine se déroule sous l'influence directe des processus de décentralisation en Macédoine et le développement régional. Le Gouvernement de la République de Macédoine a élaboré un programme¹⁹ par lequel il s'engage à finaliser le processus de décentralisation avant 2015:

- en améliorant les conditions dans la protection sociale, le développement économique local, la culture, la santé, le sport et le logement,
- en transférant des compétences à l'autogestion locale dans le domaine des logements sociaux et la construction et le maintien des logements sociaux.

Dans la période à venir sera mis en œuvre, de manière planifiée et progressive, le transfert des autres établissements qui sont d'une importance locale du niveau central au niveau local²⁰.

La décentralisation dans la culture est mise en œuvre en conformité avec les plans au niveau national depuis 2003²¹. Jusqu'à présent sur un total de 30 municipalités en République de Macédoine, 49 établissements ont le statut d'établissements publics. Parmi eux, 28 sont des maisons de la culture et des établissements enregistrés pour effectuer des activités artistiques, 13 sont des bibliothèques, 6 musées et 2 jardins zoologiques.

Dans la Stratégie nationale pour le développement de la culture 2013-2017 est énoncé ce qui suit : « Le Ministère de la culture s'engage à continuer progressivement les processus de décentralisation dans la culture avec une dynamique conditionnée par la création de budgets municipaux en tant que condition préalable à la création et la réalisation d'une politique culturelle locale²². »

¹⁸ Basse-Normandie - Macédoine - Portail de coopération décentralisée entre la Basse-Normandie et la Macédoine, du 16/07/2013, <http://crbn-mk.courriers.info/decentralizacij-ata-vo-makedonij-a>

¹⁹ Programme pour la mise en œuvre de la décentralisation et du développement de l'autogestion locale en République de Macédoine 2011-2014, du 10/05/2013, [http://mils.gov.mk/files.php?force&file=2012/brosuri/Programa za decentralizacija MK.pdf](http://mils.gov.mk/files.php?force&file=2012/brosuri/Programa%20za%20decentralizacija%20MK.pdf)

²⁰ Site web du Gouvernement de la République de Macédoine, Décentralisation et développement régional, du 10/07/2013, <http://vlada.mk/programa/decentralizacija-i-regionalen-razvoj>

²¹ Décision sur la définition du réseau des établissements nationaux du domaine de la culture (« Journal Officiel de la République de Macédoine » n° 31/98 et n° 49/03)

²² Stratégie nationale pour le développement culturel de la République de Macédoine 2013-2017, p. 18, du 10/07/2013, <http://www.kultura.gov.mk/index.php/odnosi-so-javnost/2011-03-04-10-39-07/883-nacionalna-strategija-za-razvoj>

II POLITIQUES REGIONALES ET CARACTERISTIQUES DE BASE DE LA REGION DE PELAGONIE

1. LA DÉCENTRALISATION ET LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL EN RÉPUBLIQUE DE MACÉDOINE

1.1 ETAPES DU DÉVELOPPEMENT DE LA DÉCENTRALISATION EN RÉPUBLIQUE DE MACÉDOINE (1991 - 2007)

La Constitution de la République de Macédoine de 1991 (Journal Officiel de la République de Macédoine n° 52, du 22 novembre 1991) garantit aux citoyens de la République de Macédoine le droit à l'autogestion locale à travers les municipalités en tant que collectivités locales. Le cadre juridique pour l'organisation de l'autogestion locale est réglementé par deux Lois relatives à l'autogestion locale, la première de 1995 (Journal Officiel de la République de Macédoine n° 52, du 1 novembre 1995), la deuxième de 2002 (Journal Officiel de la République de Macédoine n° 5, du 29 janvier 2002).

La première Loi adoptée de 1995 organise la Macédoine en tant qu'Etat centralisé, ce qui a été quelque peu justifié par le processus de reconstruction du système étatique après l'indépendance. La décentralisation est pour la première fois devenue partie du programme du Gouvernement avec l'adoption de la Stratégie pour la réforme du système de l'autogestion locale en République de Macédoine, en 1999. La Stratégie a été adoptée en tant que résultat du système d'autogestion locale insuffisamment construit, qui impliquait de petites compétences peu claires des collectivités locales (123 municipalités et la Ville de Skopje), une grande dépendance de l'Etat, et donc l'incapacité de l'autogestion locale de représenter les intérêts des citoyens au sens propre du mot. Néanmoins, cette stratégie a permis une mise en œuvre de la gestion décentralisée en République de Macédoine. Les réformes du système politique se sont produites par l'introduction des changements dans la Constitution de la République de Macédoine, qui ont suivi l'adoption de l'Accord cadre d'Ohrid en 2001, qui a mis fin au conflit interethnique dans le pays. Les amendements de la Constitution introduits en 2001 ont permis le transfert d'une grande partie des compétences du pouvoir central au pouvoir local, ce qui a aidé le processus de décentralisation. Par le transfert des compétences du niveau central au niveau local, les citoyens, à travers l'autogestion locale, ont la possibilité et le droit de décider dans le domaine de la culture, l'éducation, le sport, la santé, la protection sociale et la protection des

enfants, la protection de l'environnement, l'aménagement du territoire (urbain et rural), la planification du développement économique local, les services publiques, la prévention des incendies et les mesures pour la protection des catastrophes naturelles, des dommages et des destructions militaires, ainsi que de superviser l'exécution des activités qui relèvent des compétences de la municipalité. Un des amendements importants liés à la gestion locale était l'introduction de la majorité selon Badinter lors de l'adoption des lois relatives à l'autogestion locale, l'organisation territoriale et le financement des collectivités locales. Ces lois sont adoptées par le vote à la majorité des deux tiers du nombre total des députés, tandis qu'il doit y avoir la majorité du nombre total des députés appartenant aux communautés qui ne sont pas majoritaires dans le pays.

Afin de rendre opérationnelles les normes constitutionnelles amendées et de commencer avec le processus de décentralisation, en 2002 la nouvelle Loi relative à l'autogestion locale a été adoptée. La loi régleme le transfert d'une partie des fonctions et des compétences du pouvoir central aux municipalités. De cette manière, le pouvoir des autorités centrales est réduit et une grande partie des obligations liées à l'administration du pouvoir local sont transférées à l'autogestion locale et des possibilités sont créées en fonction des nouveaux besoins pour renforcer les capacités des autorités locales et leur développement en tant que contrepartie du pouvoir central. De plus, ceci permet une plus grande efficacité et des services moins chers et de plus grande qualité, destinés aux citoyens, ainsi que la possibilité pour ces derniers de participer à la prise des décisions d'intérêt public à travers les mécanismes établis à l'initiative des citoyens. De cette manière, du point de vue juridique, les municipalités deviennent autonomes dans leur travail et effectuent des fonctions d'intérêt local et public. Conformément au principe de subsidiarité, les municipalités effectuent les tâches d'intérêt public et d'importance locale qui ne sont pas exclues de leur compétence ou qui ne sont pas dans la compétence des organes du pouvoir central. Les municipalités exercent leurs compétences à travers les organes élus par les citoyens - le Conseil municipal et le Maire.

Conformément aux articles 14 et 15 de la Loi, dans l'objectif de réaliser des intérêts communs, les municipalités peuvent s'associer et collaborer. Elles peuvent mutualiser leurs moyens et créer des services publics communs. Aussi, elles peuvent collaborer avec les collectivités locales d'autres pays, les organisations internationales de communautés locales et devenir membres d'organisations internationales de pouvoirs locaux. Afin de régleme ce type de coopération, en 2009, la Loi relative à la coopération inter-municipale a été adoptée, « Journal Officiel de la République de Macédoine » n° 79, du 24/06/2009). Conformément à cette Loi, la coopération inter-municipale implique une coopération établie entre deux ou plusieurs municipalités dans l'objectif d'exercer des compétences de manière plus efficace et plus économique. L'établissement de cette coopération est sur la base volontaire, et est fondé sur l'intérêt commun de deux ou plusieurs municipalités. L'objectif principal du développement territorial (local, et depuis 2007, régional aussi) doit

être le développement de modèles de gouvernance, de démocratie et de participation des citoyens, le développement de la structure sociale et économique au niveau local/national et l'amélioration de la position du pays en tant que futur membre de l'UE et de l'OTAN.

La Loi relative au développement régional équilibré (Journal Officiel n° 63 du 22 mai 2007) a engagé une nouvelle phase dans le processus de décentralisation par l'introduction des régions en tant que nouvelle unité fonctionnelle et territoriale en République de Macédoine.

1.2 DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

La nécessité de planifier le développement régional a principalement émergé en raison des grandes disparités entre le centre (Skopje) et les autres parties du pays. La longue absence d'une politique de développement régional a contribué largement à cette situation. Ceci a abouti à un modèle de développement monocentrique où le centre était, selon ses caractéristiques économiques, sociales et autres, clairement séparé des autres parties du pays. En outre, le processus de rapprochement à l'Union européenne (UE) a sensibilisé les institutions compétentes à l'importance de la planification du développement régional, en tant que condition préalable à la diminution des disparités entre les régions, ce qui permettrait de remplir les critères économiques pour l'adhésion à l'UE. Le développement régional en Macédoine a été établi dans l'objectif de surmonter les disparités du développement sur tout le territoire du pays et vise à augmenter le niveau de développement des régions au niveau des régions européennes les plus développées. Le développement régional est un processus complexe et sur le long terme. La complexité du développement régional est fondée sur sa multi-dimensionnalité, donc l'enchevêtrement des aspects économique, démographique, social, spatial, culturel et bien d'autres aspects du développement. C'est pour cette raison que la mise en œuvre réussie de la politique de développement régional dépend directement de la compréhension plus large du concept de développement régional, de la relation efficace entre la politique du développement régional et les politiques sectorielles et enfin du soutien nécessaire de la part des institutions compétentes. Par conséquent, le système de soutien du développement régional doit être coordonné entre plusieurs ministères et institutions gouvernementales et prendre en considération des éléments d'encouragement de la coopération entre le secteur non-gouvernemental et le secteur des affaires dans les régions.

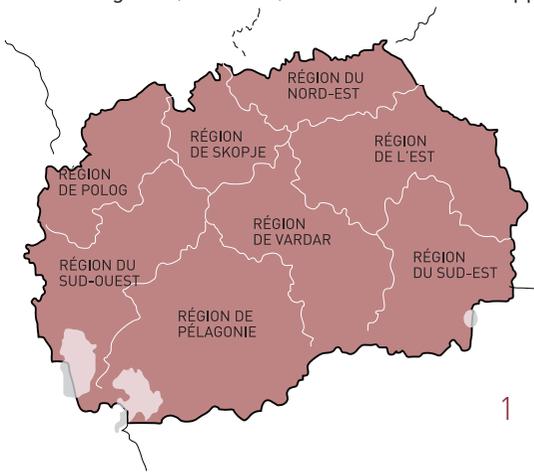
Le développement régional implique une bonne planification en tant que mécanisme d'entretien de systèmes sociaux stables et une base de développement durable. Par l'élaboration d'un plan et de programmes pour le développement régional on permet une bonne structuration et la création d'un système fonctionnel d'objectifs, d'institutions et d'instruments orientés vers un développement social et économique équilibré, à travers

l'harmonisation des intérêts nationaux avec les intérêts spécifiques régionaux et locaux. C'est dans cet objectif que, en 2009, a été adoptée la **Stratégie de développement régional de la République de Macédoine 2009-2019**²³. La Stratégie est l'un des documents stratégiques principaux, avec le Plan national de développement et le Plan d'aménagement de la République de Macédoine. La Stratégie tente d'harmoniser le plus possible des objectifs stratégiques avec les priorités et les politiques de l'UE pour la cohésion économique et sociale et les priorités identifiées avec la Stratégie de Lisbonne de l'UE. Ceci a été fait dans le but d'encourager le développement des régions en conformité avec les orientations de l'UE et d'agir en vue d'augmenter les capacités des régions et des collectivités locales à l'utilisation des composantes des fonds IPA. La Stratégie a suivi l'adoption de la Loi relative au développement régional équilibré²⁴ en 2007 qui a établi les régions sur le territoire de la République de Macédoine. Selon la nomenclature de trois niveaux des unités statistiques territoriales (NUTS 3), les régions sont établies en tant qu'unités fonctionnelles territoriales qui répondent aux besoins du développement régional dans le pays. Les régions ont été adoptées par l'Assemblée de la République de Macédoine le 29 septembre 2009, le pays étant divisé en 8 régions: région de Skopje, région du Sud-Est, région de Pélagonie, région du Sud-Ouest, région de Polog, région de Vardar, région de l'Est et région du Nord-Est. (photo 1).

Dans la Loi, les porteurs de la politique d'encouragement au développement régional équilibré sont les suivants : le Gouvernement de la République de Macédoine, le Conseil de développement régional équilibré, le Ministère de l'autogestion local et les Conseils de développement des régions de planification. Pour les besoins du développement régional, en 2008, le Bureau du développement régional a été créé au sein du Ministère

de l'autogestion locale, en tant que personne morale à part. En parallèle, dans chacune des huit régions, un Centre de développement de la région a été créé, également comme personne morale distincte. Ces centres sont créés par les collectivités locales qui entrent dans la composition de la région, son siège dans la plus grande collectivité locale de la région concernée.

Deux documents (stratégiques) de planification sont proposés pour effectuer la planification du développement régional: la Stratégie de développement régional et le Programme de développement de la région (Loi relative au développement régional équilibré [art. 9, 2007])



1

→ La Stratégie du développement régional a été définie par le Conseil de développement régional équilibré. Cet organe donne son accord et son avis sur les programmes de développement des régions de planification, détermine la proposition de financement de projets du Budget de la République de Macédoine destinés aux régions de planification, ainsi que la proposition de classification des collectivités locales et les régions de planification selon leur degré de développement.

→ Le Programme de développement de la région est élaboré pour une période de 5 ans. Conformément aux lois et règlements, le Programme doit être harmonisé avec la Stratégie de développement régional. Le Programme est élaboré séparément pour chaque région par le Centre de développement de la région, et est adopté par le Conseil pour le développement de la région après l'accord préalable du Conseil pour le développement régional équilibré de la République de Macédoine. Le Conseil de développement de la région est composé des maires des collectivités locales qui font partie de la région, mais il peut y avoir également des professionnels du domaine du développement régional. Selon le programme quinquennal adopté, le Conseil pour le développement de la région prépare un plan d'action annuel pour la mise en œuvre du programme, définit une liste de projets qui seront réalisés dans le cadre du programme annuel et travaille sur la coopération transfrontalière.

Conformément aux orientations générales de la Stratégie et du Programme pour le développement de la région, chaque région, en fonction des caractéristiques et du potentiel du territoire (les municipalités) qu'elle couvre, a la possibilité de travailler sur la création de programmes de développement spécifiques dans des domaines particuliers afin de développer et de satisfaire les besoins déterminés. Par conséquent, le processus de planification régionale est d'une importance exceptionnelle pour la détermination des orientations et des priorités du développement. Sur cette base des objectifs, des programmes, des instruments et des indicateurs de mesure pour le suivi du développement sont développés. Cela implique que chaque région, conformément à ses besoins, peut adopter des documents stratégiques spécifiques dans des domaines particuliers (domaines d'action publique, comme par exemple, le développement local, la culture, le tourisme, etc.) d'une durée de plusieurs années, nécessaire à la réalisation des objectifs fixés. Ces documents doivent être dynamiques ; ils doivent permettre d'anticiper et doivent être modifiés selon les résultats obtenus des activités mises en œuvre et leur évaluation. Cela assure une continuité du travail, une réponse rapide aux défis actuels politiques, territoriaux et socio-économiques, et par conséquent, une durabilité du développement régional. Il est important de mentionner que le programme pour le développement de la région doit contenir une approche multisectorielle et une implication des acteurs locaux dans son élaboration et sa mise en œuvre. Cela permet un processus de planification réelle des besoins et du développement de la région, qui devraient être acceptés, et donc être en cohérence avec les priorités qui sont construites au niveau national.

²³ «Journal Officiel de la République de Macédoine» n° 119 du 30/09/2009

²⁴ «Journal Officiel de la République de Macédoine» n° 63 du 22/05/2007

La politique du développement régional ne doit pas uniquement être observée en tant que cadre fixé, mais comme un système dynamique composé d'orientations stratégiques pour le développement ayant pour objectif :

- d'encourager le développement local à travers une action commune, partenariale, de toutes les parties concernées
- de travailler sur le développement équilibré et la diminution de la disparité et des différences entre les collectivités locales
- de développer la coopération interrégionale et transfrontalière

Le développement régional est en conformité avec les normes de l'UE sur le développement des structures régionales qui sont axées sur le développement équilibré des régions et des pays de l'UE. La politique régionale est considérée comme une partie intégrale de la politique globale du développement durable et de la compétitivité. Conformément à la Loi relative au développement régional équilibré (art. 3), les objectifs pour l'encouragement à ce développement sont les suivants:

- un développement équilibré et durable sur tout le territoire de la République de Macédoine, fondé sur le modèle de développement polycentrique;
- une réduction des disparités entre et dans le cadre des régions et une augmentation de la qualité de vie de tous les citoyens;
- une augmentation de la compétitivité des régions à travers le renforcement de leur capacité d'innovation, l'utilisation et la valorisation optimales de la richesse naturelle, le capital humain et les caractéristiques économiques des différentes régions;
- la préservation et le développement de l'identité spécifique des régions de planification, ainsi que leur promotion et développement;
- la revitalisation des villages et le développement des régions avec des besoins de développement spécifiques;
- le soutien à la coopération inter-municipale et transfrontalière des collectivités locales, en vue d'encourager au développement régional équilibré.

1.2.1 Financement du développement régional

Conformément à l'article 27 de la Loi relative au développement régional équilibré (LDRE), les sources de financement du développement régional sont les suivantes :

- :: le Budget de la République de Macédoine (1 % du PIB) ;
- :: les Budgets des collectivités locales ;
- :: les Fonds de l'Union européenne ;
- :: autres ressources internationales ;
- :: dons et parrainages de personnes physiques et morales ;
- :: et autres moyens prévus par la loi.

Conformément l'article 29 de la LDRE, les moyens alloués pour le développement régional équilibré sont répartis par le Gouvernement de la République de Macédoine comme suit:

:: 70 % pour le financement de projets de développement des régions des montagnes (ces moyens sont alloués aux régions en fonction du niveau de développement de la région ; ce niveau étant calculé sur la base de l'indice de développement économique et l'indice démographique - LDRE, article 30)

:: 20 % pour le financement de projets de développement de zones ayant des besoins de développement spécifiques (ces moyens sont alloués aux collectivités locales dans lesquelles certaines zones ont des besoins de développement spécifiques - LDRE, article 31)

:: 10 % pour le financement de projets de développement des villages (ces moyens sont alloués aux régions, chaque région bénéficiant d'une part égale - LDRE, article 32)

Les moyens pour le financement de projets sont transférés au Bureau de développement régional, qui met en œuvre la décision pour leur répartition.

2. LA RÉGION DE PÉLAGONIE

La Pélagonie est une région riche en diverses ressources. Bien que relativement petite, comparée au territoire d'autres régions en Europe, comme par exemple, la région Basse-Normandie, la région de Pélagonie est, selon ses spécificités, exceptionnellement grande. Toute région à l'intérieur de ses frontières peut offrir de la créativité, ce qui la rend unique et identifiable ; ceci n'étant pas uniquement le cas de la Pélagonie, mais dans tout le pays. Afin d'obtenir une nouvelle qualité et d'atteindre un développement complet de la région, une synergie de tous les facteurs est nécessaire. Cela implique une coopération étroite entre tous les acteurs participant au processus. Ceci concerne en particulier le domaine de la culture.

Dans la situation actuelle, les institutions publiques sont principalement les créateurs et les porteurs des politiques de développement dans le domaine de la culture. Ceci est possible grâce à l'utilisation des ressources reçues des fonds nationaux et des fonds des collectivités locales qui sont beaucoup plus modestes que les nationaux. Néanmoins, ni les uns ni les autres ne peuvent répondre de manière autonome aux besoins de développement culturel accéléré, et donc au développement global de toute la région. En outre, il convient de mentionner le fait que la communauté d'affaires, de la région mais aussi plus large, n'a toujours pas reconnu le besoin de soutenir la culture.

La Stratégie de développement culturel de la région de Pélagonie contribuera à la réalisation de la vision de la région: «Etre une région à l'authenticité de marque, avec un niveau de vie élevé, avec un avenir prospère pour nos habitants, une croissance économique et un développement durable selon les critères européens.» Le Centre de développement de la région de Pélagonie est une institution qui met en œuvre les politiques de développement

précédemment adoptées par le Conseil de développement de la région de Pélagonie. La culture est le domaine couvert par le processus de décentralisation où ce sont les collectivités locales qui sont les principaux porteurs du développement culturel. Le Centre de développement de la région de Pélagonie est l'institution qui a le mandat, en coopération avec toutes les parties concernées, d'élaborer le cadre pour le développement régional, y incluant la culture en tant qu'un des domaines prioritaires de la région de Pélagonie.

2.1 INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA RÉGION DE PÉLAGONIE

La région de Pélagonie fait partie des huit régions de République de Macédoine. Elle se trouve dans la partie Sud-Ouest de la République de Macédoine et, selon sa superficie, représente la plus grande région dans le pays.²⁵ Le nombre total d'habitants en Pélagonie est 233.306²⁶, vivant dans un total de 343 villes et villages, dont 338 en milieu rural, et 5 en milieu urbain.

Cette région est composée des municipalités suivantes: Bitola, Prilep, Resen, Kruchevo, Demir Hisar, Novaci, Mogila, Krivogachtani et Dolneni. Cinq de ces municipalités (Bitola, Prilep, Demir Hisar, Resen et Kruchevo) sont urbaines, alors que les quatre autres (Novaci, Mogila, Dolneni et Krivogachtani) sont rurales. (photo 2).

La plupart de la population vivant dans la région de Pélagonie travaille dans les secteurs suivants: industriel, agricole, construction et services. Selon les données de l'Institut national des statistiques de 2005, le PIB par habitants dans la région de Pélagonie était de 6342 euros, ce qui représente 4% de plus que la moyenne nationale, alors que cela représente seulement 28 % de la moyenne des pays de l'Union européenne.

Outre la contribution que les entreprises de la région de Pélagonie apportent au développement économique, une des caractéristiques principales de la Pélagonie est l'existence d'artisanats qui y ont été cultivés depuis plusieurs décennies et qui se sont perfectionnés au niveau artistique. Les artisanats les plus connus sont les suivants :

2

- la fabrication artisanale de tonneaux ;
- la fabrication artisanale de produits tricotés qui sont utilisés à des fins ornementales dans la maison, non seulement dans la région, mais aussi dans le pays ;
- la ferblanterie ;
- l'ébénisterie ;
- la poterie ;

Cette activité économique et sociale d'une partie de la population dans la région de Pélagonie, à part le fait d'assurer la continuation de la longue tradition héritée des ancêtres, assure également à ceux qui la pratiquent des revenus supplémentaires et, dans certains cas, leurs moyens existentiels.

Outre l'énorme importance qu'a la région de Pélagonie dans l'économie du pays entier, étant le plus grand grenier à blé de République de Macédoine, elle représente également un des milieux créatifs principaux où la culture de la République de Macédoine a été créée, cultivée et a changé, et qui a influencé la culture entière du continent européen.

2.2 BREF APERÇU HISTORIQUE DE LA CULTURE DE LA RÉGION DE PÉLAGONIE

La région de Pélagonie peut être considérée à juste titre comme le berceau de la culture en République de Macédoine. Les gens qui y ont vécu ont laissé des traces profondes de leur époque pendant des siècles. Leur culture, transmise de génération en génération et changée sous l'influence des événements qui y ont eu lieu, est aujourd'hui visible à travers le patrimoine historique riche : les sites archéologiques, les églises, les monastères, l'architecture des villes, mais aussi à travers les éléments sociologiques de la vie quotidienne. La Pélagonie représente un trésor de la tradition macédonienne et ses habitants en sont particulièrement fiers. La culture d'aujourd'hui, représentative de la région, est le résultat de l'histoire riche de cette partie du monde. Beaucoup de civilisations ont été présentes sur ce territoire, elles ont laissé leur trace et ont apporté leur contribution dans la construction de l'identité. La culture d'aujourd'hui a commencé à être tissée avec les premières colonies de la région pendant l'Age de bronze. Des vestiges de cette période peuvent être retrouvés à proximité du monastère médiéval « La sainte Vierge », près du village Zrze, dans la municipalité de Dolneni. Dans les environs du monastère a été mise à jour une grotte de cette période, dans laquelle ont été trouvés des objets en céramique faits par les plus anciens habitants de cette partie de la région. De même, lors des fouilles informelles dans cette partie de la région, des fragments d'objets en céramique ont été découverts. Le site néolithique Radoborska tomba, qui se trouve sur le territoire de la municipalité de Mogila, est considéré comme l'endroit où a été fondé le premier atelier

²⁵ Stratégie sur le développement régional équilibré de la République de Macédoine 2009-2019, p.7, «Journal Officiel de la République de Macédoine» n°119 du 30/09/2009

²⁶ Estimations de la population faites les 30/06/2011 et 31/12/2011 selon le sexe et l'âge par municipalité et par région statistique (NTES 3 – année 2007). Aperçu statistique: Population et statistiques sociales, Institut national des statistiques de la République de Macédoine, Skopje, juillet 2012, p.67, du 01/08/2013, <http://www.stat.gov.mk/Publikacii/2.4.12.08.pdf>.

de poterie dans les Balkans dont les artefacts sont exposés dans la Galerie de l'Institut et Musée de Bitola. (photo 3 –Poterie de Radobor, XV^s. av. J.-C.)

La culture vit une période florissante pendant l'époque romane, période qui a laissé un grand nombre de vestiges culturels, visibles encore aujourd'hui, et qui font partie du grand patrimoine présent en Pélagonie. Héraclée (Héraclée Lyncestis) est le site le plus connu datant de la période de la haute antiquité - un site archéologique qui se trouve dans la partie sud de la ville de Bitola (photo 4). Cette ville antique a été construite pendant le IV^e siècle av. J.C. par le roi macédonien Philippe II. Héraclée est décorée de vestiges d'édifices sacrés, ornés de mosaïques uniques qui, ensemble avec les édifices religieux de la haute chrétienté, le portique du palais de la justice, le bain thermal et le théâtre, mettent cette ville ancienne sur le piédestal de vestiges archéologiques d'importance précieuse pour le peuple macédonien et pour la culture des autres peuples européens.

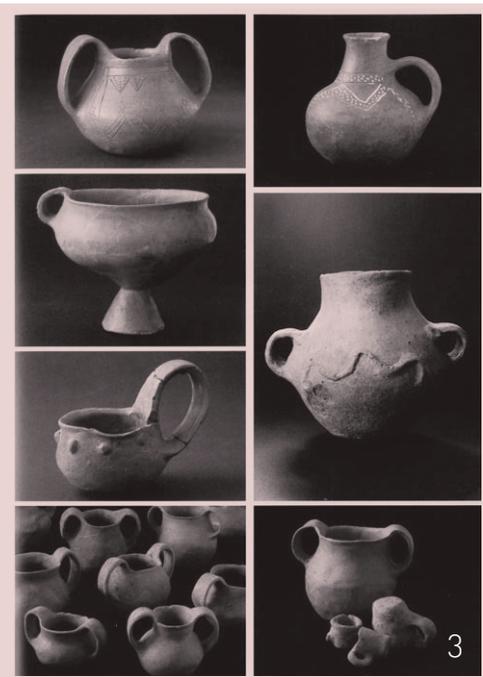
Au cours des VI et VII siècles, le territoire de la péninsule balkanique a été peuplé par les Slaves qui ont apporté avec eux leurs coutumes et traditions. Grâce au processus d'échange culturel avec la population y vivant, ils se sont établis dans la culture contemporaine des

habitants d'aujourd'hui. Au cours du Moyen-Âge et la période byzantine, beaucoup d'édifices spirituels ont été créés et existent encore aujourd'hui sur le territoire de la Pélagonie. La plupart d'entre eux, outre leur énorme importance historique et culturelle, servent encore aujourd'hui au même que celui pour lequel ils ont été initialement créés - des rituels spirituels et la propagation de la pensée chrétienne. Parmi les nombreuses églises et monastères construits pendant cette période, il convient de mentionner le monastère de Treskavec qui se trouve à seulement 10 kilomètres de la ville de Prilep. L'église du monastère, l'Assomption de la Vierge, a été construite au XIII^e siècle. Le complexe du monastère a été détruit et reconstruit pendant les siècles suivants (photo 5). Aujourd'hui, le monastère a un ordre monastique et représente une destination fréquente pour la visite non seulement par les habitants de la Pélagonie, mais aussi par un grand nombre de touristes étrangers.

Les cinq siècles de la domination de l'Empire Ottoman sont visibles par l'existence d'un grand nombre d'édifices spirituels liés à la culture musulmane. Des mosquées d'une importance exceptionnelle peuvent

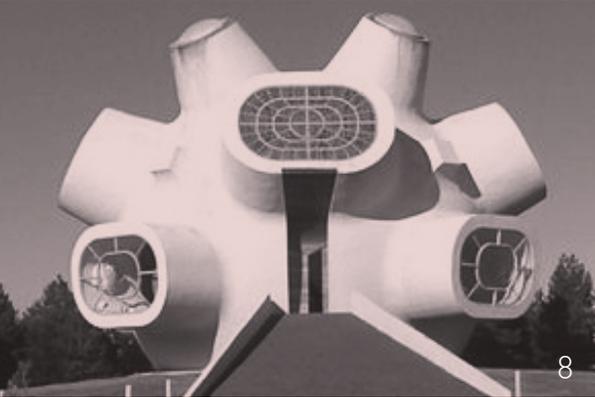
aujourd'hui être visitées sur le territoire des municipalités de Pélagonie. Les exemples les plus représentatifs de cette période sont les mosquées Yeni (photo 6), Isak et Aydar-Kadi à Bitola, la mosquée Carsi à Prilep et la mosquée de Hadzi-Ramadan à Resen. Elles datent toutes de la période entre le XV^e et le XVI^e siècle. Un site naturel important et monument culturel qui doit être également mentionné est la Citadelle du roi Marko (Markovi Kuli, photo 7). Les remparts sur ce terrain ont été construits pendant le XIII^e et le XIV^e siècles. Depuis 1985, ce monument se trouve sur la liste temporaire de l'UNESCO pour le patrimoine naturel mondial.

Beaucoup d'événements importants pour la nation macédonienne se sont passés au tournant du XIX^e siècle, ce qui a inévitablement changé la culture macédonienne. Le début du XX^e siècle a été marqué par le célèbre soulèvement d'Ilinden suite auquel a été créée la République de Kruchevo. Dans toute la région, et surtout à Kruchevo, peuvent être trouvés des artefacts de cette période qui évoquent les jours célèbres de la lutte révolutionnaire. La fonderie de balles, les musées de la lutte pour la libération populaire, les monuments « Ilinden » (dans lequel se trouve la tombe du voïvode légendaire Nikola Karev, photo 8) et « Metchkin Kamen » se sont aujourd'hui des traces du désir de liberté du peuple macédonien. Au début du XX^e siècle, la Maison de la culture à Resen a été construite (photo 9). Elle a été connue sous le nom de Saraï en raison de son architecture unique. Le bâtiment a été construit dans le style néoclassique, à l'instar de l'architecture française. Cet édifice n'est qu'une des preuves du grand nombre d'influences culturelles entrelacées sur le territoire de la Pélagonie qui ont donné leur contribution à notre vie moderne d'aujourd'hui.





Pendant les Guerres balkaniques, les mains habiles des groupes de maîtres de Pélagonie ont bâti une architecture urbaine unique qui représente une caractéristique de la tradition macédonienne, qui est reconnue non seulement sur la Péninsule balkanique, mais aussi dans le monde entier. Aujourd'hui, il est possible de voir et de visiter des maisons et autres bâtiments construits pendant cette période-là en état excellent dans toutes les villes et villages de la région de Pélagonie. Les bâtiments dans la rue Chirok Sokak à Bitola ainsi que l'architecture de la ville de Kruchevo sont particulièrement beaux.



La culture en Pélagonie peut également être représentée par la cuisine typique de cette région. Les plats délicieux sont encore aujourd'hui préparés avec la même passion comme pendant le temps de nos grand-mères et arrière-grand-mères. Les plats les plus connus de la région - tavgche-gravtché, chirden, cironki, tchkembé tchorba (soupe de tripes), poivrons farcis, mousaka, sarma, différents types de fromages et autres produits laitiers - font inévitablement partie des menus des restaurants traditionnels et de la table des maisons des gens de la région.



Les coutumes ancestrales sont encore aujourd'hui respectées avec la même passion qu'à l'époque de leur création. L'ensemble du mode de vie des gens de la Pélagonie a des caractéristiques particulières et est qualifié de bohémien. Aujourd'hui, cette région, hormis sa richesse en traditions et en caractéristiques culturelles, abonde en nouvelles cultures et art contemporain. Les théâtres nationaux de Bitola et de Prilep, des monuments et des musées, des galeries, des maisons de

la culture et de nombreuses manifestations ont été créées et développent aujourd'hui des contenus culturels. Parmi les manifestations importantes, on pourrait citer le Festival du théâtre macédonien « Voydan Tchernodrinski » de Prilep, le festival « L'acteur de l'Europe » de Resen, « Les Frères Manaki » - festival international de la caméra cinématographique de Bitola, « La ville ethnologique » de Kruchevo, le Festival de Pece Atanasoski de Dolneni, etc. La région abonde également en galeries et lieux d'exposition privés et nationaux, notamment : la galerie Magaza de Bitola, Ukra (Ornement) Atelier de sculpture, la galerie d'exposition de la bibliothèque municipale « Borka Taleski » de Prilep, la Galerie des icônes de l'Institut et Musée de Prilep, la Galerie artistique de Nikola Martinoski de Kruchevo, la Galerie de la Maison de la culture Saraï de Resen, le Musée ethnologique privé et la Colonie de poterie de Resen dont la collection est unique et riche.

Il convient de mentionner l'activité de plus en plus grande du secteur civil qui développe des programmes importants pour le développement de la culture contemporaine dans la région. Certains des programmes les plus connus sont les suivants : le Festival d'art contemporain AKTO organisé par l'ONG « Faculté pour les choses qui ne s'apprennent pas » de Bitola, « Bitola - ville ouverte » organisé par le Centre culturel des jeunes (MKC) de Bitola, l'espace résidentiel d'Art Point Gumno à Sloechtitza, ainsi que les activités des théâtres privés - théâtre des enfants Babetz et le Petit théâtre dramatique de Bitola, etc.

2.3 DONNÉES STATISTIQUES DU DOMAINE DE LA CULTURE DANS LA RÉGION DE PÉLAGONIE

Selon les données statistiques pour la culture dans les neuf municipalités en Pélagonie, on peut constater ce qui suit :

En un an, à partir de 2010, 24 festivals ont été organisés dans la région. Ils incluent la promotion de différents segments de la culture. Dans la région de Pélagonie, il y a 8 expositions permanentes et un grand nombre d'expositions périodiques, surtout pendant les mois d'été lorsque les municipalités organisent des étés culturels. Un minimum de 5 événements artistiques (résidence collective sur de courtes périodes) sont organisés en Pélagonie en l'espace d'un an. Dans les municipalités de la région de Pélagonie, il existe au total 14 institutions qui ont un mandat direct pour soutenir et accélérer le développement culturel de la région. Pour le moment, dans le cadre de la région, il existe un seul carnaval, à caractère international, qui est organisé par la municipalité de Prilep qui fait partie des membres de la Fédération européenne des villes de carnivals. Dans les frontières de la région de Pélagonie, un total de 16 monuments culturels ont été inaugurés et promus. La Pélagonie possède 5 musées, 9 galeries, 1 cinéma et 4 théâtres. En ce qui concerne les données statistiques, pour la région de Pélagonie, il apparaît que le nombre d'édifices religieux est le plus important. En Pélagonie, il y a plus de 150 églises, 6 mosquées et plus

de 25 monastères qui ont été construits dans toutes les périodes historiques différentes, allant de la période de la chrétienté primitive jusqu'à la nouvelle ainsi que pendant le XXe siècle. Enfin, la région de Pélagonie est particulièrement riche en sites archéologiques - environ 145, dont environ 130 se trouvent seulement dans la région de Prespa.

III METHODOLOGIE DE TRAVAIL POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA STRATEGIE ET RESULTATS DE LA METHODOLOGIE MISE EN OEUVRE

1. METHODOLOGIE DE TRAVAIL

Dans le cadre du programme de Coopération décentralisée en 2010, les activités de l'axe des politiques culturelles mises en œuvre sur le territoire de la République de Macédoine ont mis l'accent sur la région. Elles se sont orientées vers le développement territorial à travers la culture, en prenant en considération la région en tant que nouvelle unité fonctionnelle et territoriale unissant plusieurs collectivités locales. L'objectif de ce travail était de développer une Stratégie régionale pour le développement de la culture selon les caractéristiques, les besoins et les potentiels dont dispose la région dans le cadre juridique établi dans le domaine de l'organisation territoriale et de la culture en République de Macédoine. L'ouverture pour la coopération manifestée par le Centre de développement de la région de Pélagonie (CRPPR) a permis le développement et la mise en œuvre d'un programme et d'une méthodologie du travail. Celle-ci conduira pendant les trois prochaines années (2011-2013) à la création d'une stratégie applicative pour la culture de la région pour la période 2013-2016. La méthodologie de travail comprend:

- 1.1 DES CONFÉRENCES, DISCUSSIONS, PRÉSENTATIONS DE BONNES ÉTUDES DE CAS, TRAVAIL EN GROUPES ET ANALYSES DU CONTEXTE TERRITORIAL ET CULTUREL ET DES ACTEURS/CRÉATEURS CULTURELS EN PÉLAGONIE
- 1.2 DES QUESTIONNAIRES RÉALISÉS DANS LES MUNICIPALITÉS, LES INSTITUTIONS CULTURELLES, LES ASSOCIATIONS DE CITOYENS ET LES MANIFESTATIONS CULTURELLES ET ARTISTIQUES EXISTANTES (FAÇON D'ORGANISATION, SYSTÉMATISATION, FINANCEMENT, DÉVELOPPEMENT DE PROGRAMME, FORMES DE COOPÉRATION, COMMUNICATION ET DÉVELOPPEMENT DE PUBLIC, ETC. POUR CHAQUE CATÉGORIE DE SUJETS QUESTIONNÉS)

1.3 UN ÉCHANGE D'EXPÉRIENCES ET DE CONNAISSANCES SUR LA FAÇON DE TRAVAILLER ET D'ORGANISATION DU SECTEUR DE LA CULTURE (AU NIVEAU DE LA COMMUNAUTÉ LOCALE ET DE L'INSTITUTION), AINSI QUE DES FORMES DE COOPÉRATION ÉTABLIE ENTRE LES ACTEURS CULTURELS D'UN TERRITOIRE SPÉCIFIQUE ENTRE LA PÉLAGONIE ET LE PAYS DE LA BAIE DU MONT SAINT MICHEL.

2. RESULTATS DE LA METHODOLOGIE DE TRAVAIL MISE EN OEUVRE

2.1 CONFÉRENCES, DISCUSSIONS, PRÉSENTATIONS D'ÉTUDES DE CAS RÉUSSIES, TRAVAIL EN GROUPES ET ANALYSES DU CONTEXTE TERRITORIAL ET CULTUREL ET DES ACTEURS/CRÉATEURS CULTURELS EN PÉLAGONIE

Cette partie a été mise en œuvre par l'organisation d'ateliers pour l'analyse des situations, des besoins et des potentiels de la culture dans la région, des ateliers pour la création de capacités des parties concernées (représentants des municipalités et du secteur de la culture - institutionnel et civil - de Pélagonie) et des rencontres et des discussions régulières entre les coordinateurs (Lokomotiva et CRPPR) avec les parties concernées. Les ateliers et les rencontres ont été organisés pendant trois ans (2011-2013) selon les besoins des parties afin de comprendre la problématique et de participer activement. A la demande des parties concernées, des ateliers et des conférences ont été organisés sur les sujets suivants : la planification stratégique, la gestion de projets, le financement dans la culture, la mise en réseau, le rôle du tourisme dans l'éducation et la culture. Lors de ces ateliers il y a eu le travail en groupes et des discussions concernant l'analyse de certains segments de la culture dans la région de Pélagonie. Les modèles de travail, les discussions, les présentations et le travail en groupes ont été guidés par Lokomotiva et par experts invités de Macédoine, de Serbie et de Basse Normandie.

Photos des ateliers réalisés en 2011, 2012 et 2013

Dans la **première phase** de la mise en œuvre de cette méthodologie de participation des parties concernées, les résultats suivants ont été obtenus:

→ La culture a été définie, au niveau de chaque municipalité et au niveau de la région qui



les unit, sur la base des connaissances du contexte, des caractéristiques culturelles de la région et de l'expérience du secteur d'où viennent les parties concernées ;

→ Une cartographie a été faite des espaces/scènes culturels publics et alternatifs existant en Pélagonie, des créateurs/acteurs culturels, des programmes culturels et artistiques existants et des moyens de leur production - le financement et les formes des coopérations intersectorielles établies.

Sur la base de cette cartographie, pendant l'année 2011, une recherche plus approfondie a été effectuée pour l'élaboration de registres d'institutions culturelles publiques, de manifestations, d'associations de citoyens et d'artistes indépendants qui travaillent de manière active dans la région de Pélagonie, ainsi que de projets et d'activités existants ayant le potentiel de développement du tourisme culturel et des industries culturelles. Les registres ont été élaborés par la Groupe de coordination (GC) créé, composé de 4 membres - un représentant de municipalité et des représentants des secteurs institutionnel et civil de la région. Ce groupe a, pendant une période de trois mois et sur a base des informations existantes, établi des contacts directs avec les acteurs et les créateurs culturels de Pélagonie. Sur la base des informations reçues, il a élaboré les registres sous forme de base de données complète et unique des acteurs actifs dans la culture, accessible à toutes les parties concernées ;

→ par la discussion et le travail en groupes ont été déterminés les problèmes, les potentiels et les besoins (comment résoudre les problèmes par les potentiels) dans le domaine de la culture au niveau de la région ;

→ Selon les résultats des discussions, des recherches et du travail en groupes, une première définition de la vision, la mission et les objectifs pour le développement de la culture dans la région a été faite, et en même temps, les propositions de slogan et d'identité visuelle de la Pélagonie ont été donnés ;

→ le Groupe de coordination établi a été l'entité principale qui, en coordination avec Lokomotiva et le CRPPR, a continué à travailler dans cette phase sur la collecte de données sur le travail et l'organisation du secteur culturel. Ce travail s'est fait à travers la prise de contacts et la collecte des résultats des questionnaires destinés aux institutions culturelles, aux associations de citoyens et aux manifestations culturelles et artistiques de la région de Pélagonie. Des questionnaires ont été déposés auprès des municipalités par le CRPPR. Les réponses aux questionnaires de toutes les catégories de sujets examinés ont été soumises à Lokomotiva qui, pendant l'année 2012, a effectué une analyse complète. L'analyse de cette recherche est présentée dans la partie qui suit (2.2).

La deuxième phase comprend:

→ les discussions et le travail en groupes lors desquels est apparu l'intérêt commun des parties concernées pour une liaison intersectorielle de la culture avec le tourisme. Cet intérêt a été pris en considération lors de la définition des activités du travail dans la troisième phase liées au développement de projets de coopération intersectorielle

POINTS FORTS	POSSIBILITÉS
<ul style="list-style-type: none"> :: un patrimoine culturel riche (sites archéologiques, patrimoine architectural, raretés naturelles, coutumes, artisanats traditionnels) :: institutions culturelles (musées, maisons de la culture, ONGs, municipalités) :: professionnels (archéologues, conservateurs, artistes, administration publique) :: un grand nombre de manifestations culturelles et une offre culturelle :: une possibilité d'échange d'expériences :: une grande volonté de réalisation de projets culturels :: Médias 	<ul style="list-style-type: none"> :: accessibilité aux fonds internationaux (IPA - coopération transfrontalière avec la République de Grèce) :: politiques européennes pour le développement régional :: une infrastructure routière relativement bonne :: une augmentation du nombre de touristes :: la proximité aux pays voisins (coopération internationale)
FAIBLESSES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> :: attention insuffisante pour le patrimoine culturel :: moyens insuffisants (municipalités en manque de finances) :: développement économique faible :: manque de cadre professionnel employé dans les municipalités :: systématisation inadéquate :: manque de liens entre les institutions dans la région :: manque de stratégies intentionnelles :: documentation technique incomplète :: manque d'équipement technique :: mauvais marketing :: capacités spatiales inadéquates :: infrastructure non développée :: manque de coopération avec le secteur des affaires :: manque de guides et de programmes culturels et touristiques :: manque d'intérêt et de solidarité flux d'informations insuffisant 	<ul style="list-style-type: none"> :: emplois politisés (changement de directeurs et de l'administration publique) :: manque de sensibilisation de la population sur les politiques culturelles régionales et locales :: introduction de nouveautés - non acceptation par la population :: inaccessibilité aux moyens financiers

dans le cadre de la région ainsi que le besoin d'une action commune, coordonnée et planifiée;

→ élaboration d'une analyse SWOT en tant que résultat du travail en groupes des représentants des municipalités et des institutions culturelles pendant l'atelier à Bitola en 2012; (photo 10)

La troisième phase a suivi en tant que résultat des résultats obtenus des deux phases précédentes et a permis le développement d'activités et de projets concrets qui seront incorporés dans la Stratégie en tant que partie du plan d'activités pour 2013.

→ En raison de l'intérêt manifesté pour la liaison intersectorielle de la culture avec le tourisme, pendant l'atelier en 2012, les parties concernées avaient invité les partenaires du Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel à faire des présentations et des études de cas sur les programmes de développement du tourisme sur un territoire/dans une institution existants et sur l'animation développée pour les groupes de bénéficiaires spécifiques. Egalement, dans ce contexte, les approches contemporaines du développement d'offres touristiques ont été présentées. Elles sont basées sur une approche holistique selon laquelle le touriste n'est plus seulement un observateur, mais aussi un participant interactif dans les programmes et les contenus proposés. Le réseau des offices de tourisme, développé sur le territoire du Pays de la Baie du Mont Saint Michel, a été présenté sous forme d'étude de cas. L'enjeu était de donner un exemple pour obtenir une meilleure coordination et une offre des attractions touristiques existant sur un territoire plus large couvrant plusieurs collectivités locales, ainsi qu'une forme de connexion intersectorielle des secteurs public et des affaires. Les résultats de ces présentations ont conduit à la création de groupes de travail en Pélagonie qui travailleront sur le développement de projets au niveau de sous-régions définies pour la création de parcours culturels et touristiques spécifiques qui seront inclus en tant que partie du plan d'activités de la stratégie.

→ Cette méthodologie de travail, fondée sur le principe participatif, établie en Pélagonie, a engendré une initiative locale pour le développement de la politique culturelle de la municipalité de Bitola sur laquelle travaillera à l'avenir le secteur culturel entier qui fonctionne sur le territoire de cette municipalité, sous la coordination du Centre culturel des jeunes (MKC) de Bitola et la municipalité de Bitola.

→ Grâce à une série de conférences en combinaison avec une discussion interactive et le travail en groupes dans cette phase, la structure organisationnelle du Réseau régional de la culture en Pélagonie a été renforcée. Ce réseau a été développé sur la base des résultats de la méthodologie de travail mise en œuvre sous la phase 2.3 (échange d'expériences et de connaissances). La méthodologie basée sur les conférences et le travail en groupes, a permis au final : une redéfinition de l'organe de coordination du réseau et la manière de détermination de l'adhésion, le plan d'activités du réseau et les groupes de travail pour leur mise en œuvre, la définition des objectifs stratégiques de la région et la détermination du porteur de la mise en œuvre de la stratégie soit le Réseau régional de la culture en Pélagonie.

2.2 QUESTIONNAIRES RÉALISÉS DANS LES MUNICIPALITÉS, LES INSTITUTIONS CULTURELLES, LES ASSOCIATIONS DE CITOYENS ET LES MANIFESTATIONS CULTURELLES ET ARTISTIQUES EXISTANTES (MANIÈRE D'ORGANISATION, SYSTÉMATISATION, FINANCEMENT, DÉVELOPPEMENT DE PROGRAMME, FORMES DE COOPÉRATION, COMMUNICATION ET DÉVELOPPEMENT DE PUBLIC, ETC. POUR CHAQUE CATÉGORIE DE SUJETS QUESTIONNÉS)

L'analyse est fondée sur les résultats des réponses aux questionnaires. Dans les cas où les données obtenues à partir des questionnaires étaient insuffisantes, une recherche supplémentaire a été effectuée, afin d'obtenir les données sur la mise en œuvre possible de l'analyse, sur la base de documents, de décisions et de règlements des municipalités et du Ministère de la culture, ainsi que de la communication directe avec les représentants du secteur culturel de Pélagonie.

a) Analyse des situations dans les municipalités de la région de Pélagonie

Dans cette catégorie, l'analyse a été mise en œuvre à travers : les réponses aux questionnaires et le dépôt d'organigramme, les statuts et l'organisation de la municipalité. Pour une meilleure visibilité de l'analyse, la présentation des résultats a été faite selon les catégories distinctes de questions posées, en incluant également dans la première question l'analyse des Statuts et de la structuration des emplois dans les municipalités de la région de Pélagonie déposés.

Traitement et organisation de la culture dans les municipalités de la région de Pélagonie

Les municipalités exercent leurs compétences conformément aux Statuts et aux autres règlements adoptés par le Conseil municipal. Une des compétences de chacune des neuf municipalités, conformément aux statuts, est la culture, au sens du soutien institutionnel et financier des établissements et des projets culturels, la promotion du folklore, des coutumes, des anciens artisanats et des valeurs culturelles similaires, l'organisation de manifestations culturelles, l'encouragement des différentes formes de création spécifiques. La culture est une activité à caractère public représentée et traitée au sein des municipalités, mais n'étant pas une priorité. Dans le cadre du Conseil, dans aucune des municipalités, il n'y a de commission de la culture particulière, la culture étant généralement traitée par la commission des affaires publiques (sociales), avec les domaines suivants : l'éducation, la protection sociale et de l'enfance, le sport et les loisirs, la sécurité publique et la sécurité routière et la protection contre les incendies. Dans le cadre de l'administration municipale (organisée en secteurs et unités), dans aucune municipalité, il n'y a de secteur particulier ni d'unité pour la culture. Les compétences dans la culture

dans la plupart des municipalités de cette région sont attribuées à une personne - agent indépendant ou collaborateur, qui, à part la culture, est le plus souvent chargé également de l'éducation, du sport, de la protection sociale, la protection de l'enfance et de la santé. Ces personnes, selon la structuration des emplois dans la municipalité, font partie de différentes unités, comme par exemple : Département des activités publiques (dans la municipalité de Prilep, il fonctionne en tant que partie du secteur des affaires juridiques, générales et publiques) ; Département des affaires juridiques, générales et publiques dans la municipalité de Krivogachtani, Département de l'urbanisme, de la protection de l'environnement et LER dans la municipalité de Mogila et Département de développement économique et des affaires publiques dans la municipalité de Demir Hisar. Dans la municipalité de Resen, il existe un Département des affaires juridiques, générales et publiques intégré au Secteur des affaires juridiques, générales, publiques et financières, mais au sein de ce Secteur, il n'y a toujours pas de personne désignée responsable de la culture, mais cela est prévu. D'autre part, dans la municipalité de Kruchevo, il existe un conseiller de la culture faisant partie du Département du développement économique et de la coopération transfrontalière, alors que dans la municipalité de Bitola, le Département des affaires publiques fait partie du Secteur du développement économique et des affaires publiques. Il existe le bureau de la culture avec un employé - conseiller de la culture, et un technicien administratif (employé en CDD).

Les personnes responsables de la culture au sein des municipalités ont les tâches suivantes : la gestion et l'organisation de projets culturels organisés par la municipalité, l'assistance dans la mise en œuvre de projets culturels organisés par la municipalité, la communication avec les acteurs culturels travaillant sur le territoire de la municipalité (le secteur public et indépendant), avec les ambassades et les représentations consulaires en République de Macédoine. Dans le cadre de leurs compétences, certaines tiennent des registres sur les monuments culturels et historiques, préparent des informations et des rapports sur la situation dans le domaine de la culture, participent à l'élaboration de programmes d'activités culturelles des établissements publics, etc. Par conséquent, nous pourrions conclure que les municipalités de la région, à l'exception de Bitola et de Prilep, ne disposent pas de capacités humaines suffisantes dont l'activité de base et prioritaire serait la culture et son développement local. Si nous acceptons la culture en tant que facteur de développement sur un territoire particulier (économique et social), cela implique une meilleure forme de son organisation au niveau municipal. En fonction de la taille de la municipalité, il est nécessaire de mettre en place des départements de la culture ou bien de désigner une ou plusieurs personnes responsables de la culture qui seraient responsables du développement de ce domaine public. De même, il est d'inclure et d'utiliser des mécanismes déjà existants de coopération civile et d'experts et la participation des professionnels (les acteurs culturels du secteur institutionnel et civil) au sein des commissions du développement et de l'évaluation des programmes et des projets pour la culture, initiés ou bien soutenus par la municipalité.

Programmes ou stratégies pour le développement culturel au niveau municipal en Pélagonie

Dans les municipalités de la région de Pélagonie, il n'existe toujours pas de politique culturelle locale ni une stratégie de développement culturel. Plus précisément, dans la municipalité de Resen, en 2008 a été adoptée la Stratégie de développement culturel pour la période 2008-2013, mais il n'existe pas d'initiative pour son prolongement ou pour la création d'un nouveau programme de développement de la culture dans la municipalité après 2013. Il existe d'autres stratégies, comme par exemple : le Plan stratégique pour le développement économique dans la municipalité de Dolneni, dans lequel sont traitées des activités stratégiques pour le tourisme, les manifestations culturelles et le patrimoine monumental, adopté en 2007; la Stratégie de la jeunesse locale dans le domaine de la culture pour la municipalité de Prilep, la Stratégie de développement du tourisme de la municipalité de Bitola 2009-2014, la Stratégie de développement local de la municipalité de Bitola 2009-2014, la Stratégie de coopération de la municipalité de Bitola avec le secteur civil et son développement continu 2012-2015, la Stratégie de développement de la municipalité de Resen 2007-2012. Dans la stratégie de développement économique local et la Sous-stratégie de développement rural de la municipalité de Mogila sont également traités des sujets de la culture.

Dans les plus grandes municipalités, il existe un programme de la culture (biennuel dans la municipalité de Bitola, annuel dans les autres), qui est voté par le Conseil municipal, sur proposition du conseiller de la culture ou de la personne chargée du domaine de la culture dans la municipalité. En fonction de la taille de la municipalité et du budget annuel à disposition, le programme de la culture comprend un plan d'activités. Dans ce dernier, la priorité est d'abord donnée aux manifestations culturelles et aux festivals (avant tout, de caractère répétitif ou jubilaire) organisées par les municipalités ou les institutions/organisations indépendantes culturelles qui travaillent sur le territoire de la municipalité. Ensuite, elle est donnée à l'échange culturel et artistique régional et international, à l'affirmation du patrimoine et de l'identité culturels matériels et immatériels, aux manifestations visant à encourager le développement du tourisme, etc. Au sein des plus petites municipalités, il n'existe pas de programme de la culture (Demir Hisar, Mogila, Krivogachtani, Novaci, Dolneni) et elles décident, selon le budget annuel voté, quel type d'activités en cours seront soutenues, dont la plupart sont des manifestations culturelles de caractère traditionnel, culturel et historique. En raison du compte bloqué de la municipalité de Demir Hisar, cette municipalité n'a pas de moyens destinés à la culture et à l'art. On pourrait en conclure qu'il faudrait une meilleure planification de la culture et de son développement au niveau municipal. Le développement des politiques culturelles locales doit être une des priorités futures de la culture au niveau municipal, et en même temps, l'existence a minima des programmes de la culture annuels doit être établie dans toutes les municipalités de la région, sans égard à leur taille.

Financement de la culture dans les municipalités : modalités et volume des financements, instruments de soutien, modalités de répartition des moyens financiers (instruments/bénéficiaires)

Dans certaines municipalités, il existe un fonds de la culture spécial dont les ressources financières, spécifiques pour chaque municipalité, proviennent : du budget municipal, des moyens alloués par le Ministère de la culture, des recettes fiscales de la municipalité, ainsi que des moyens des sponsors, des partenaires, des donateurs et des moyens du Gouvernement de la République de Macédoine. Le montant de ce fonds municipal de la culture varie d'une municipalité à l'autre ; par exemple, le budget municipal de la culture pour l'année 2011 dans la municipalité de Bitola était de 40.000.000 denars, alors que dans la municipalité de Resen de 85.000 denars. Dans certaines municipalités, il n'existe pas de fonds spécifique pour la culture (Demir Hisar, Dolneni, Krivogachtani), mais des moyens du budget municipal total sont cependant alloués pour l'année en cours à la réalisation de manifestations culturelles ou le soutien des artistes et organisations indépendants par la décision du maire ou du Conseil municipal.

La répartition des moyens budgétaires est effectuée de manière différente. Dans les municipalités où il y a un programme de la culture (par exemple, dans les municipalités de Bitola, Prilep et Resen), les moyens sont alloués selon le programme annuel voté. Outre l'affectation directe des moyens pour les manifestations culturelles plus importantes, conformément au programme, le reste des moyens est alloué par voie de concours public. Tous les acteurs culturels (institutions culturelles, associations de citoyens, artistes indépendants) ont le droit de participer au concours. Les décisions de financement des projets sont généralement prises par le Conseil municipal avec le consentement du maire ou bien par la commission de financement et du budget du Conseil municipal.

Afin de permettre un développement planifié et durable de la culture et de la production culturelle, ce segment également nécessite une bonne planification et la définition de :

1. critères adéquats pour le soutien de projets sur la base de priorités de développement acceptées en tant que partie du programme annuel de la culture (qui doit être développé dans chaque municipalité) et
2. mécanismes adéquats pour la répartition du budget annuel de la culture dans l'objectif de soutenir le secteur culturel entier.

La municipalité en tant qu'initiateur et organisateur d'événements et de manifestations culturelles

Toutes les municipalités de la région de Pélagonie figurent en tant qu'initiateurs et organisateurs d'événements et de manifestations culturelles de type différent : étés culturels, festivals cinématographiques, de musique et de théâtre, rencontres d'écrivains, salons de livres, festivals folkloriques différents (de danses, instruments de musiques et de costumes populaires), journées et manifestations consacrées à des événements et des personnages importants de l'Histoire de la municipalité et du pays. Si l'on prend la région dans son ensemble, la plupart de ces manifestations sont de type traditionnel et font la promotion du patrimoine culturel et historique, alors que la production culturelle et l'art contemporain sont traités dans une moindre mesure.

Institutions publiques sous la responsabilité des municipalités, leur financement et gestion

Dans les municipalités de la région, il existe des institutions culturelles publiques à caractère national, qui appartiennent à la compétence de l'Etat (Ministère de la culture) et des institutions culturelles publiques à caractère local, qui sont du ressort de la municipalité. Dans une partie des municipalités de la région, il n'existe pas d'institutions culturelles publiques sous la compétence de la municipalité (Krivogachtani, Novaci). Dans une autre partie, il existe des bâtiments, des édifices des maisons de la culture qui sont inactifs et en mauvais état (Dolneni). A Mogila, il existe une Maison de la culture reconstruite pour laquelle il y a une procédure en cours pour l'obtention du statut d'institution publique. Dans les municipalités de Demir Hisar, Kruchevo et Resen, les Maisons de la culture dépendent de la municipalité et elles ont un rôle actif dans la création de contenus culturels et artistiques sur le territoire. A Prilep, l'établissement public, la bibliothèque Borka Taleski se trouve sous la compétence de la municipalité. Bien que ces établissements relèvent de la municipalité, environ 90 % de leur travail est financé par le Ministère de la culture à travers de dotations globales, alors que les 10 % restants sont financés par la participation de la municipalité, des individus et par les recettes provenant des dons des personnes morales et physiques. A Bitola, toutes les institutions publiques sont à caractère national, notamment, le Théâtre populaire de Bitola, l'Institut et Musée de Bitola, la Bibliothèque universitaire « St. Clément d'Ohrid » de Bitola et le Centre de la culture de Bitola. Selon les données obtenues, on pourrait conclure que les institutions culturelles principales qui travaillent sur le territoire des municipalités sont dans la compétence du pouvoir central et sont, comme celles qui sont dans la compétence des pouvoirs locaux, presque complètement dépendantes financièrement du Ministère de la culture. Dans la Stratégie nationale de la culture 2013-2017, on pourrait remarquer la tendance à la réduction des fonds structurels pour les institutions culturelles publiques et leur plus grand soutien sur la base de projets. Cela menace l'existence et le travail ultérieurs du réseau des institutions culturelles publiques. Les institutions doivent être conscientes de cette situation et doivent utiliser tous les mécanismes existants pour le renforcement des capacités de l'équipe du programme et de gestion et le développement de stratégies fondées sur un partenariat public-civil et le cofinancement sur la base de projets de développement et à long terme, développés en coopération avec les autres acteurs culturels.

Formes et volume de coopération des municipalités avec le secteur civil du domaine de la culture

Toutes les municipalités de la région de Pélagonie ont cité la coopération avec le secteur civil actif dans le domaine de la culture. Cependant, l'intensité et la forme de coopération sont différentes, et sont surtout plus visibles dans les municipalités plus grandes par rapport aux plus petites. Aucune des municipalités n'a adopté de document, de programme, définissant les formes de coopération avec le secteur civil. Cependant, ce qui est positif, c'est l'existence de dialogue et l'envie de coopération, alors que les formes de coopération, avant tout en tant que soutien aux événements et aux manifestations culturels, sont définies au fur et à mesure (annuellement, selon les activités proposées et le budget de la

culture dont dispose la municipalité). La coopération est inférieure dans les municipalités plus petites (Demir Hisar, Dolneni, Krivogachtani, Mogila, Novaci) où la municipalité agit en tant que financeur d'une partie de ses activités. Dans ces municipalités, il y a la volonté d'améliorer la forme de coopération avec le secteur civil. La municipalité de Bitola outre son soutien financier aux activités du secteur civil, assure également un soutien logistique lors de l'élaboration de projets et leur mise en œuvre en partenariat avec la municipalité. Dans la municipalité de Prilep, il existe également une communication et une coopération partenariale avec le secteur civil, allant de l'utilisation des connaissances professionnelles des membres du secteur civil lors du développement de programmes municipaux pour la culture, jusqu'au soutien des initiatives civiles de caractère technique, spatial et financier. La municipalité de Kruchevo, selon ses possibilités, implique le secteur civil dans les événements culturels, mais a besoin d'augmenter et de définir les formes de coopération. Dans la municipalité de Resen, il existe une bonne coopération avec le secteur civil où ils agissent ensemble en tant que partenaires dans l'organisation de manifestations et d'événements culturels qui ont lieu sur le territoire de la municipalité, comme par exemple, le festival « L'acteur de l'Europe », la manifestation « Prespanski jabolkober » (la récolte de pommes de Prespa), le festival « Le rossignol de Prespa » et autres. Également, la municipalité, dans le cadre de son budget dédié à la culture, soutient une partie des activités du secteur civil. Dans cette municipalité, il existe une volonté d'impliquer un plus grand nombre d'organisations civiles et d'autres acteurs indépendants dans la prise de décisions lors de la création de la politique culturelle locale, ainsi que le développement de projets en partenariat entre la municipalité et le secteur civil et une candidature commune auprès d'autres fonds pour leur réalisation.

Coopération intersectorielle dans les municipalités et utilisation du potentiel de la culture pour le développement économique et social

Dans les municipalités, il n'existe pas de mécanismes et de procédures définis de coopération intersectorielle, présente à travers la réalisation de projets concrets, notamment des manifestations locales et internationales à caractère culturel et historique. De cette manière, la culture est considérée en tant que potentiel pour le développement économique et social, c'est-à-dire, en tant qu'un des facteurs clé pour attirer les touristes du pays et de l'étranger ce qui améliore la situation économique générale de la municipalité et de ses habitants. L'analyse de ce segment et la considération des formes possibles de coopération intersectorielle dépendent largement de la façon dont est organisée l'administration municipale. Ainsi, par exemple, dans les petites municipalités, comme Mogila et Demir Hisar, les activités telles que le tourisme, la culture, l'éducation et le développement économique local sont dans la compétence d'une même personne, ce qui permet une action coordonnée des activités concrètes. On remarque dans ces municipalités un grand potentiel pour l'exploitation du patrimoine culturel et de la richesse naturelle qui ne sont pas suffisamment exploités en raison du manque de moyens financiers, de capacités professionnelles, et, en conséquence, de programmes de développement dans les municipalités. Dans le reste des municipalités, les projets concrets sont rendus possibles grâce à la coopération de différents départements dans la municipalité qui traitent ces

activités, comme par exemple, entre le département de développement économique local et le département des affaires publiques dans la municipalité de Prilep. Un exemple intéressant est celui de la municipalité de Resen lors de l'organisation de la manifestation annuelle « Prespanski jabolkober » (la récolte de pommes de Prespa). Le département qui traite le développement économique local se charge des activités d'organisation pour la promotion de la manifestation, le secteur d'agriculture est impliqué dans les activités de son domaine, alors que les institutions éducatives, les associations culturelles et artistiques et les artistes indépendants donnent leur contribution concrète dans le contenu du programme.

b) Analyse des situations dans les institutions et les manifestations culturelles publiques

Analyse des réponses aux questions posées aux institutions culturelles publiques

Selon les informations obtenues dans le cycle de questions liées aux municipalités dans le domaine de la coopération avec les institutions culturelles publiques, on pourrait constater que : les municipalités de Krivogachtani et de Novaci ne disposent pas d'institutions culturelles ; la municipalité de Dolneni dispose de quelques bâtiments - maisons de la culture et salles de cinéma qui sont inactives et sont dans un mauvais état ; la municipalité de Mogila a reconstruit la Maison de la culture pour laquelle une procédure d'obtention du statut d'institution publique est en cours ; Demir Hisar, Kruchevo et Resen ont dans leur compétences les maisons de la culture en tant qu'institutions culturelles locales, alors que l'établissement public, la bibliothèque « Borka Taleski » est dans la compétence de la municipalité de Prilep. Conformément à la Décision pour la création du réseau des établissements nationaux du domaine de la culture, prise par le Ministère de la culture en 2003, dans la région de Pélagonie, on pourrait énumérer en tant qu'institutions à caractère national les suivantes : pour Bitola, le Théâtre populaire, l'Institut et Musée, la Bibliothèque universitaire « St. Clément d'Ohrid » et le Centre de la culture ; pour Prilep, le Centre de la culture « Marko Tzепенkov » (dans le cadre duquel fonctionne le Théâtre national « VoydanTchernodrinski ») et l'Institut pour la protection des monuments culturels et le Musée ; pour Kruchevo le Musée d'Histoire.

Cinq institutions à caractère national travaillant sur le territoire de la municipalité de Bitola ont répondu au questionnaire destiné aux institutions culturelles publiques, notamment, l'établissement public du « Théâtre national de Bitola », l'établissement public du « Centre de la culture de Bitola », l'établissement public de la bibliothèque universitaire « St. Clément d'Ohrid », l'établissement public des « Archives historiques de Bitola » et l'établissement public de l'« Institut et du Musée de Bitola ». En même temps, les Archives historiques de Bitola ne sont pas mentionnées dans la décision de création du réseau d'établissements nationaux, bien que cet établissement ait été traité en tant qu'établissement de ce type par les enquêtés et c'est en cette qualité qu'il sera traité dans cette analyse. Un questionnaire supplémentaire a été remis par le Jardin zoologique de Bitola qui, selon la structuration, entre dans la catégorie d'institutions culturelles. Cependant, pour les besoins de cette analyse et les types d'institutions culturelles qu'elle traite, les réponses aux questions du Jardin zoologique de Bitola n'ont pas été prises en considération.

Les institutions culturelles qui étaient couvertes par ce questionnaire sont des institutions à caractère national. Selon le nombre et le type d'institutions culturelles qui ont répondu au questionnaire, malgré le fait qu'elles fonctionnent toutes sur le territoire de la municipalité de Bitola, nous avons un échantillon représentatif sur la base duquel nous pourrions effectuer une analyse initiale des états du secteur culturel institutionnel.

Les contenus des programmes de ces institutions sont régulièrement bien visités par le grand public ainsi que par le public professionnel. La structure d'âge du public est large et comprend des visiteurs et des bénéficiaires âgés de 7 à 77 ans. Une exception peut être remarquée chez l'établissement national « Archives historiques de Bitola » en raison de la spécificité de son activité, où les visiteurs, avant tout des professionnels ou des gens ayant besoin d'utiliser les matériaux des archives, appartiennent à une tranche d'âge supérieure à 20 ans. Les programmes de ces institutions sont visités par un public local, national et international. Le nombre de visiteurs varie en fonction des contenus du programme actuel et de la saison. Un nombre élevé de visiteurs a été enregistré pendant la période d'été, parallèlement à l'augmentation du nombre de touristes. Également, la fréquentation est supérieure pendant l'organisation de différentes manifestations, des festivals de dimension nationale et internationale de l'institution même, ainsi que d'autres institutions et organisations. Dans le but d'informer et de promouvoir leurs contenus, les institutions préparent des documents promotionnels destinés principalement au public général, mais aussi des publications spécifiques supplémentaires concernant des projets concrets, pour un groupe spécifique d'utilisateurs et à caractère éducatif et de développement. Outre leurs programmes et productions, les institutions, selon leur activité, réalisent également des coopérations différentes (échange de programmes, coproductions) avec des institutions connexes du pays et de l'étranger. Également, elles collaborent avec le secteur civil à travers de différentes formes de coopération en partenariat, allant de la mise à disposition des capacités techniques et spatiales à une réalisation commune de projets culturels et artistiques. Outre l'établissement national Bibliothèque universitaire « St. Clément d'Ohrid » et l'établissement national « Institut et Musée de Bitola », les autres institutions ne possèdent pas de programmes de caractère éducatif destinés aux différents groupes d'âges des bénéficiaires. Ces programmes n'ont pas de continuité et, lorsqu'ils sont organisés, leurs contenus sont développés en coopération avec des experts et une partie des employés dans les institutions. Lorsqu'ils sont organisés, ils sont gratuits et accessibles au groupe de bénéficiaires intéressés. On pourrait conclure que ce segment du travail des institutions n'est pas suffisamment développé, alors qu'il est nécessaire. Les institutions affichent un intérêt pour travailler à l'avenir sur le développement de programmes de caractère éducatif en fonction de la portée de leur action et des besoins culturels des bénéficiaires. Étant donné qu'il s'agit d'institutions à caractère national, leur travail (opération, programme et salaires pour le personnel) est presque entièrement couvert par le Ministère de la culture. Il existe une possibilité d'initier des projets supplémentaires qui seraient financés par d'autres fonds régionaux et internationaux de la culture, mais ils ne sont pas utilisés de manière importante. L'utilisation de ces fonds aurait un rôle important dans l'amélioration et le développement supplémentaire des contenus des programmes des institutions mêmes, dans la professionnalisation des

cadres existants dans la gestion de projets et dans l'élargissement des formes de coopération régionale et internationale. En fonction du type de l'institution, une partie d'elles réalise ses recettes supplémentaires par la vente de billets ou les abonnements. Concernant les projets, une partie des institutions sont soutenues par la municipalité, et une moindre partie par des sponsors du secteur privé.

Analyse des réponses aux questions posées aux organisateurs des manifestations culturelles

Les organisateurs de 16 manifestations ont répondu au questionnaire destiné aux événements se déroulant sur le territoire de la région de Pélagonie, dont 15 sont organisées sur le territoire de la municipalité de Bitola et une sur le territoire de la municipalité de Demir Hisar. La Pélagonie est une région riche en production culturelle et artistique, représentée à travers différentes manifestations de dimensions locale, nationale et internationale. Les manifestations de Pélagonie qui n'ont pas répondu aux questionnaires mais qui sont pertinentes et méritent d'être mentionnées sont les suivantes : le Festival macédonien du théâtre « Voydan Tchernodrinski » de Prilep, les Rencontres scientifiques et culturelles « 10 Journées de République de Kruchevo » de Kruchevo, les festivals « Récolte des pommes » et « L'acteur de l'Europe » de Resen, le festival de chansons et instruments de musique populaires « Pece Atanasoski » de Dolneni. L'analyse a été faite sur la base des informations obtenues par les organisateurs des manifestations qui ont répondu aux questions, ainsi que des informations obtenues par les registres sur les manifestations de la région de Pélagonie, préparés en 2011. Malgré la diversité des manifestations qui a été traitée dans les questionnaires, leur nombre est insuffisant pour avoir un échantillon représentatif pour une analyse complète. Selon les registres en Pélagonie mentionnés ci-dessus, ayant en considération les neuf municipalités, 72 manifestations ont été énumérées au total, dont 16 ont répondu au questionnaire. Dans l'objectif de créer une base complète contenant des données sur les manifestations dans la région, y compris leurs caractéristiques et spécificités, le Réseau régional de la culture de Pélagonie doit compléter et mettre à jour les données existantes. Sur cette base, le réseau doit élaborer un calendrier annuel de manifestations qui permettra d'améliorer la coordination des contenus culturels offerts ainsi que le développement de programmes de visites pour des visiteurs locaux et étrangers.

Les organisateurs des manifestations culturelles sont les suivants : les institutions culturelles publiques (nationales et locales), les municipalités, les associations de citoyens et les individuels, les représentations diplomatiques étrangères et les sociétés professionnelles et les amateurs. Les organisateurs des manifestations analysées dans les questionnaires sont les suivants : les institutions culturelles publiques nationales (par exemple, le Centre de la culture de Bitola, l'Institut et Musée de Bitola, la Bibliothèque universitaire « St. Clément d'Ohrid » de Bitola) ; la municipalité de Bitola, les associations de citoyens (par exemple, le Centre culturel des jeunes (MKC), Elementi, la « Faculté pour les choses que vous n'avez pas à apprendre », le Centre de discrimination culturelle de Bitola et Art Point Gumno de Demir Hisar) ou bien des individuels du domaine dans lequel ils travaillent ; les représentations diplomatiques étrangères (par exemple, l'Alliance

française de Bitola) et les sociétés professionnelles nationales/locales (par exemple, la Société des travailleurs cinématographiques de la République de Macédoine, l'Atelier artistique des enfants de Bitola). Étant la plus grande institution culturelle dans la municipalité, le Centre de la culture de Bitola est le porteur et l'organisateur de plusieurs manifestations différentes (par exemple, le Festival de danses et chansons folkloriques « Journées d'Ilinden », le Festival des musiques du monde, le Festival international du monodrame).

Parmi les manifestations existantes dans la région, on pourrait citer comme des manifestations de caractère interdisciplinaire les suivantes : le festival de la ville - Été culturel de Bitola « Bit-Fest », AKTO - festival de l'art contemporain de Bitola, le Festival artistique des jeunes « Bitola - ville ouverte », « Célébration du chien » du village Sloechtiza, Demir Hisar, « FEM Fest » - festival d'art et de musique créés par et pour les femmes de Prilep, « Kruchvo - ville ethnographique », et autres. Dans ce contexte, on pourrait citer en tant que manifestations réunissant des contenus artistiques et culturels différents de caractère traditionnel et contemporain les manifestations consacrées à la célébration de la tradition, les fêtes religieuses et les coutumes, les jubilés, la célébration des personnages historiques importants pour la communauté locale : les « Journées d'Ilinden » - festival international de danses et chansons populaires de Bitola, « Lokum fest » - festival de musique ethnique et de l'artisanat de Bitola, le carnaval « Protchka (Pardon) » de Prilep, l'Événement des Pâques de Resen, les Rencontres culturelles de Brezovo - village de Brezovo, Demir Hisar, les Rencontres culturelles de Prespa de Resen, et autres.

La plupart des manifestations sont orientées par discipline : la musique (de type classique : mardi musical dans le Centre de la culture de Bitola et l'« Interfest » de Bitola ; de type contemporaine : le « Solstice » de Bitola ; de type traditionnelle, ethnique et musique populaire récente : « Folk Fest » de Prilep, le Concert de musique ethnique d'Ilinden de Novaci ; musiques du monde : le Festival des musiques du monde de Bitola et de musique pour les enfants : « Si-Do », « Tra-la-la » de Bitola ; le Festival de chanteurs amateurs de Dobruchevo de la municipalité de Mogila - festival régional et qui a une tradition de 34 ans etc.), le théâtre (le festival « VoydanTchernodrinski » de Prilep, le festival « L'acteur de l'Europe » de Resen, le festival international de monodrame de Bitola et autres), le cinéma (le festival international de la caméra cinématographique « Les Frères Manaki », « Stav » - festival d'art visuel et de film expérimental « Caméra 300 » - film amateur de Bitola), les arts plastiques (« Petit Montmartre de Bitola », « Triennale graphique » - Bitola, Colonie artistique - Prilep et autres), la littérature (« Mois du livre » de Bitola, Rencontre des écrivains au pays natal de Demir Hisar et autres), et les manifestations d'encouragement et de promotion du folklore, de la tradition et de l'histoire (« Journées d'Ilinden » - Festival international de danses et de chansons populaires - Bitola, « Lokum fest » - festival de musique ethnique et d'artisanat - Bitola, le carnaval « Protchka » de Prilep, l'événement de Pâques - Resen, « Les Journées du congrès de Smilevo » - Demir Hisar, les « Journées du costume traditionnel macédonien » - Krivogachtani, « Voditcharki » - Mogila, le festival de chanteurs amateurs de Dobruchevo, Mogila et autres).

Les manifestations sont de caractère national (« Mois du livre » - Bitola, le Festival du théâtre macédonien « VoydanTchernodrinski » - Prilep et autres) et international (Festival

international de la caméra cinématographique « Frères Manaki » - Bitola, le festival de théâtre « L'acteur de l'Europe » - Resen, le festival de chansons et instruments de musique « Pece Atanasoski » - Dolneni, « Petit Montmartre de Bitola » - Bitola, le festival international de la monodrame - Bitola, le festival d'art contemporain - AKTO - Bitola et autres.)

La plupart des manifestations ont lieu une fois par an. La manifestation qui a lieu tous les trois ans est le « Triennale graphique ».

Généralement, toutes les manifestations travaillent sur le maintien de la continuité de l'organisation et le développement des contenus des programmes qu'elles offrent. La continuité et le développement du programme permettent le maintien d'une communication continue avec le public. Le nombre d'années d'existence des manifestations examinées varie, notamment entre 7 et 44 ans (y compris l'année 2013). La fréquentation est également différente et plus grande chez les manifestations de type traditionnel (par exemple, « Journées d'Ilinden », les Rencontres scientifiques et culturelles « 10 journées de République de Kruchvo ») et interdisciplinaire (par exemple, « Bit-Fest » et « AKTO ») par rapport au nombre de visiteurs des manifestations plus spécifiques s'adressant à un public ou à un âge particulier. Cependant, on pourrait conclure que le public local accepte et suit régulièrement toutes les manifestations et les identifie en tant qu'événements culturels importants qui sont organisés sur le territoire de la municipalité. La structure d'âge du public est différente et comprend généralement toutes les générations ; en même temps, une partie des manifestations comprennent dans leurs programmes des contenus destinés à des groupes d'âge particuliers. Néanmoins, il existe une spécificité des manifestations s'adressant à une certaine tranche d'âge, comme par exemple, les festivals pour les enfants (Festival de musique d'enfants international « Tra la la », le « Petit Montmartre de Bitola ») et certaines manifestations par discipline (Festival du monodrame - visiteurs de plus de 16 ans, Festival « Stav » pour l'art vidéo et film expérimental - visiteurs de plus de 20 ans). Également, chez une partie des manifestations traitant une discipline artistique particulière ou l'art contemporain, il existe une présence plus grande du public professionnel et d'amateurs de certains arts comparée à la portée plus grand public chez les autres manifestations, notamment celles de type traditionnel. A part par le public local, ces manifestations sont visitées par un public venant des autres parties du pays, ainsi que par un public international. Le public international est plus présent aux manifestations estivales en raison de la présence d'un plus grand nombre de touristes, ainsi qu'aux manifestations qui dans leur programme implique un plus grand nombre d'invités-professionnels de l'étranger (AKTO, le Festival international cinématographique « Frères Manaki », etc.). Une partie des contenus des programmes de certaines manifestations sont exclusivement destinés au public local, une autre partie a aussi le potentiel d'être présentés dans d'autres municipalités de la région ou bien sur le territoire national. Les organisateurs du deuxième type de manifestations sont conscients de l'importance de ce type d'échange culturel et de l'envie de développement futur de ce segment. Chez certaines manifestations, cet échange de contenus culturels est déjà une pratique (par exemple, une partie des contenus des « Journées d'Ilinden », « Petit Montmartre de Bitola », « Triennale graphique », le festival de film expérimental « Stav », « Célébration du chien », et autres).

Concernant le financement des manifestations culturelles, sans égard au secteur culturel de l'organisateur, en tant que financeurs de leur réalisation pourraient être cités : les municipalités, le Ministère de la culture, différents fonds de la culture régionaux et internationaux, supporteurs locaux du secteur des affaires, comme les sponsors, et l'autofinancement par la vente de billets. Une grande partie des manifestations est soutenue par la municipalité où elles ont lieu, une autre partie étant soutenue par des sponsors locaux. Le Ministère de la culture se présente comme cofinancier des manifestations organisées par les institutions culturelles publiques et les sociétés professionnelles nationales/locales. Cette institution cofinance également les manifestations organisées par le secteur civil, mais pas dans le même volume et en continuité comme pour les institutions publiques.

Une grande partie des manifestations qui sont gratuites ont pour objectif la promotion d'une discipline artistique et le développement du public. Dans cette catégorie, nous pourrions mentionner : « Le triennale graphique », le festival de musique « Solstice », le Festival du film expérimental « Stav », « Le Petit Montmartre de Bitola » et autres. Les contenus des programmes des festivals d'art contemporain (AKTO, le Festival des jeunes international « Bitola - ville ouverte », « Célébration du chiendent » et autres) sont gratuits, sauf pour certains spectacles musicaux, afin de générer des recettes supplémentaires pour couvrir les coûts des intervenants engagés, ainsi que pour couvrir une partie des coûts d'organisation de la manifestation concernée. Dans le cadre de leur stratégie de réalisation de recettes, une partie des manifestations vendent des billets, et leur vente est solide et dans le cadre des recettes prévues et attendues (par exemple : les « Journées d'Illinden », le Festival des musiques du monde, le Festival international du monodrame, le festival de musique pour les enfants « Tra la la », le Festival d'art pour les jeunes « Bitola - ville ouverte »)

c) Analyse des associations des citoyens et des artistes indépendants

Prenant en considération le fait qu'au questionnaire destiné aux associations de citoyens et aux artistes indépendants, nous avons obtenu de la part de l'Organe de coordination la réponse d'une seule association de citoyens et d'un groupe artistique informel, nous n'avons pas d'échantillon représentatif pour l'analyse de ces catégories d'acteurs culturels. Les deux questionnaires déposés concernent une association (Art Point Gumno de Demir Hisar) et un groupe d'artistes informel (Etnokreativ JP&PJ de Bitola).

Une partie du travail du secteur civil a été abordée à travers l'analyse des réponses aux questions sur les manifestations où il apparaît en tant qu'organisateur, les analyses effectuées lors des ateliers où les représentants du secteur civil ont participé et des entretiens individuels.

Les organisations des citoyens dans la région de Pélagonie ont des domaines d'activités différents, à partir d'association qui traitent le développement et le soutien du patrimoine culturel, du folklore et des formes d'art traditionnelles (prenant en considération le contexte local et ses caractéristiques et potentiels culturels et artistiques) jusqu'aux associations qui traitent l'art contemporain. Généralement, il s'agit d'associations avec une petite équipe permanente (3 à 6 personnes) qui travaillent à temps partiel, et s'il y a des employés, ils sont en petit nombre (1 à 2 personnes), mais pendant l'organisation de ses activités, le nombre des personnes engagées et de bénévoles augmente.

En raison de l'absence de soutien structurel de la part des institutions nationales et locales, rare est le nombre d'associations qui disposent d'espace propre destiné au travail et à la présentation de leurs contenus. Une partie d'elles travaille en utilisant leur propre espace privé ou bien loue un espace. Dans de rares cas, certaines institutions culturelles publiques permettent qu'une association utilise temporairement un espace de travail dans le cadre de l'institution gratuitement ou pour une somme modeste. Les capacités des institutions sont utilisées en tant qu'espaces de représentation des contenus culturels (en partenariat, gratuitement - sous forme de coopération dans le cadre du programme ou pour une certaine indemnité pour l'équipe technique et l'équipement utilisé des institutions), des espaces alternatifs, publics et privés.

Le financement est effectué sur la base de projets et des activités de projet et généralement la plupart est assurée par différents fonds pour la culture et l'art régionaux et internationaux. Une partie de ces moyens, à part pour la réalisation des activités du projet, est également utilisée pour le paiement des honoraires de l'équipe, ainsi que pour couvrir les frais au travail (espace de travail et dépenses de fonctionnement). Il existe l'autofinancement grâce à l'investissement de moyens propres (sous forme d'utilisation de capacités techniques à disposition et du travail sans rémunération). Les municipalités participent en tant que co-financiers également (avant tout, lorsqu'il s'agit de manifestations de caractère international qui ont lieu dans une municipalité donnée), ainsi que le Ministère de la culture, dont la participation est considérablement inférieure par rapport aux autres donateurs. Dans certains cas, il existe un parrainage par les entreprises privées, le plus souvent sous forme de services gratuits (hébergement, transport, utilisation d'équipement technique, etc.)

Ce qui est typique pour ce secteur, c'est l'excellente coopération avec des acteurs locaux, mais aussi avec des acteurs régionaux et internationaux, de sorte qu'une partie des projets sont développés en partenariat avec d'autres associations du pays ou de l'étranger. Également, l'équipe principale des associations est flexible, dynamique et dispose de capacités professionnelles et managériales développées d'initiation, de gestion et de mise en œuvre de projets (de l'aspect du programme, mais aussi de l'aspect administratif et financier). Ainsi, en prenant en considération le contexte dans lequel elles travaillent, leur pérennité et leur travail sont assurées à travers une éducation continue et un travail actif sur les nouveaux projets.

Les associations sont des créateurs importants de nouveaux contenus et programmes culturels et artistiques contemporains qui font défaut dans les contenus des programmes proposés par les institutions. De même, l'éducation, à travers de différents modèles informels pour les différents groupes de bénéficiaires fait partie de l'orientation du programme, comme c'est le cas avec les différents modèles interactifs d'animation, pour attirer et éduquer le public.

La participation et l'intérêt du public local pour les contenus proposés par les acteurs culturels indépendants sont satisfaisants, cela concernant le public local et étranger. Il n'est pas rare que le public local soit moins nombreux et composé généralement par des professionnels - des praticiens et des théoriciens, et des étudiants, concernant certaines formes d'art ; cependant, la continuité du travail et de l'animation du public à travers de nouvelles formes interactives permet une acceptation et une fréquentation par le grand public.

2.3 ECHANGE D'EXPERIENCES ET DE CONNAISSANCES SUR LA FAÇON DE TRAVAILLER ET SUR L'ORGANISATION DU SECTEUR DE LA CULTURE (AU NIVEAU DE LA COLLECTIVITE LOCALE ET DE L'INSTITUTION), AINSI QUE DES FORMES DE COOPERATION ÉTABLIE ENTRE LES ACTEURS CULTURELS D'UN TERRITOIRE SPÉCIFIQUE ENTRE LA PÉLAGONIE ET LE PAYS DE LA BAIE DU MONT SAINT MICHEL

Pendant une période de trois ans (2011-2013) ont été réalisées différentes formes d'échanges d'expériences et de connaissances entre les représentants des secteurs culturels et les collectivités locales de la Pélagonie et le Pays de la Baie du Mont Saint Michel. Ce type d'échange de connaissances a été réalisé à travers l'organisation de visites de travail de plusieurs communautés de communes, d'institutions culturelles publiques et de sites culturels sur le territoire du Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel. Dans ces visites de travail ont participé des représentants des municipalités (maires, chargés de la culture employés dans les municipalités), des institutions culturelles publiques, ainsi que des représentants du secteur civil de la région de Pélagonie. Les municipalités dont des représentants participaient à ces visites sont les suivantes : Bitola, Prilep, Resen, Kruchevo, Demir Hisar, Krivogachtani et Mogila.

Photos des visites de travail réalisées en Basse Normandie en 2011, 2012 et 2013

Le processus de décentralisation dans le domaine de la culture en France, qui a commencé dans les années 1980, s'est déroulé en quelques phases. Cela sous-entend une plus grande expérience dans sa mise en œuvre, ce qui implique une modalité d'organisation de la culture et de son développement au niveau des communautés locales. Bien que l'organisation territoriale de la France soit différente de l'organisation territoriale de la République de Macédoine, l'expérience et la mise en œuvre à long terme de ce processus en France offre différents exemples et expériences. La connaissance et l'analyse de l'organisation territoriale du développement culturel en France (Basse-Normandie) ont été prises en considération lors du développement de mécanismes pour une meilleure coopération inter-municipale et intersectorielle. Afin de parvenir à un meilleur développement territorial équilibré, une des composantes clé est l'unification ou la mise en liaison du secteur sous forme d'associations ou de réseaux à caractère représentatif et développemental. De cette manière, cela permettrait une action systématique et planifiée sur le territoire, en profitant des capacités humaines et technique complètes, et un développement de programmes qui répondrait aux besoins du territoire et de ses citoyens.



L'analyse a montré que, à part une action commune sur un territoire dans le cadre du secteur, il est également nécessaire d'établir une action coordonnée entre les différents niveaux de gestion : local, régional et central. Malheureusement, en Macédoine, des mécanismes et des instruments adaptés qui permettront réellement une interconnexion de tous les niveaux de gestion, et par ce fait une action coordonnée en vue de soutenir le développement local et les besoins des collectivités locales, n'ont toujours pas été développés. D'autre part, en France, au niveau de « communauté de communes » ont été développés des mécanismes qui, à travers le travail des services de la culture, permettront une participation des citoyens - une démocratie participative, dans le cadre de laquelle les citoyens pourraient déposer des propositions de projets qui ne proviennent pas exclusivement des professionnels du domaine. Dans ce contexte, ce qui est le plus important est l'existence de critères sur la base desquels sont soutenus les projets, c'est-à-dire, par lesquels il y aura une influence positive sur le développement du territoire ce qui permettra un développement plus équilibré. De cette façon seront assurés la pratique de la démocratie locale et le rapprochement avec les citoyens - leur identification au territoire, aux institutions et à la politique publique qui est créée au niveau local. En termes de processus de gestion et d'édition du programme des institutions culturelles publiques, des mécanismes de délégation de compétences ont été développés. A travers ces mécanismes on permettra aux associations professionnelles du secteur privé, en conformité avec le programme soumis, d'obtenir un mandat pour gérer certaines institutions culturelles publiques. Selon les informations obtenues sur la base des analyses de l'organisation du secteur de la culture en Basse-Normandie, et les spécificités de l'organisation territoriale en Macédoine, il y a eu des efforts pour initier le développement de mécanismes qui amélioreraient la manière de planifier et de travailler dans le secteur de la culture en Pélagonie. Par conséquent, en 2012 a été créée la première association de ce type en Macédoine - le Réseau régional de la culture, en tant qu'entité informelle qui comprend tous les secteurs et les acteurs du domaine de la culture de la région. Le réseau a pour objectif de renforcer la coopération inter municipale dans le cadre de la région, ainsi que la coopération transfrontalière et internationale de la région avec d'autres régions. Lors de sa création ont été adoptés les principes de travail, les modalités de prise de décision, les objectifs et le règlement de travail du réseau. Afin de mieux coordonner le réseau, en 2012 a été créé son Organe de coordination composé d'un représentant du CRPPR et de deux municipalités de la région avec un mandat de deux ans. A part la programmation, le réseau est de caractère représentatif, en tant qu'entité qui représente tous les acteurs culturels du territoire. Afin d'obtenir une légitimité juridique et politique des décisions et des programmes adoptés par le réseau, ils seront communiqués aux municipalités et seront pris en considération lors de la création des programmes locaux et des documents stratégiques, alors que les décisions concernant le niveau régional seront proposées et discutées lors des séances du Conseil pour le développement de la région de Pélagonie. Dans l'objectif de renforcer la structure organisationnelle et institutionnelle du réseau, dans la phase suivante de son développement, à travers l'atelier en 2013 précédemment mentionné, nous avons travaillé sur la définition et l'élargissement du nombre de mem-

bres du réseau, sur la création de groupes de travail intersectoriels pour le travail sur des activités et projets concrets et un nouvel Organe de coordination (redéfini) qui va coordonner les activités et mettra en œuvre une partie d'elles. De même, il a été déterminé que le réseau serait l'organe principal à travers lequel serait coordonnée la mise en œuvre de la Stratégie.

La première activité mise en œuvre par cette entité en 2012 était une manifestation culturelle régionale - les Journées régionales de la culture - première manifestation de ce type. Cette manifestation a permis un échange culturel entre les municipalités (pièce de théâtre pour enfants, ensemble de danse, chant choral de musique profane et sacrée, discussion, exposition, etc.) ce qui était d'une importance exceptionnelle pour les municipalités plus petites et pour leur public, dans lesquelles il y a ce manque et le besoin d'une plus grande dissémination et production culturelles.

Un des défis à relever pour l'avenir, à part le développement ultérieur du réseau, reste le travail dans le domaine de la manière d'organisation de la culture et le développement culturel au niveau de la municipalité. La structuration et la façon de fonctionner de l'administration municipale obsolètes empêchent le développement normal de ce domaine public. D'où une des activités qui seront mises en œuvre à cet égard sera le développement des politiques culturelles locales. Il existe déjà une initiative de développement de la politique culturelle locale de la municipalité de Bitola.

IV STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION DE PELAGONIE

La planification des régions en Macédoine, parmi lesquelles la région de Pélagonie, est une approche qui est mise en œuvre dans le cadre de différentes activités, telles que l'économie, l'agriculture, la protection de l'environnement, l'éducation, etc. Cette approche, à travers cette stratégie de développement culturel, est également intégrée dans le cadre de l'activité culturelle dans la région de Pélagonie en tant que concept qui permet une relation et une planification continues vis-à-vis des solutions ad hoc et du développement non planifié de la culture au sein des municipalités.

Ce plan ne prend pas en compte seulement le secteur de la culture, mais il correspond et est lié aux autres secteurs, en intégrant son plan dans un cadre régional plus large et dans la vision de la région de Pélagonie : « une région avec une identité authentique, une qualité de vie élevée, une perspective future des habitants, une croissance économique et un développement durable selon les critères européens »

Pour atteindre cette vision, la culture représente un des éléments clés qui contribuera directement à l'authenticité et de la qualité de vie, et indirectement au développement économique et un avenir fructueux des habitants.

Le fait d'être lié au sein d'une région devient une perspective due à l'efficacité accrue des résultats, à l'utilisation des ressources, au fait de surmonter les différences et les disparités locales, à l'équilibre du progrès à travers le partage des ressources, à la cohésion des politiques et des programmes qui permettront de meilleures conditions de vie pour la population.

La planification stratégique du développement culturel de la région de Pélagonie était une initiative des acteurs culturels de la région et du Centre de développement de la région de Pélagonie.

Cette stratégie intègre une méthodologie de participation, de négociations et de prise de décisions par les parties concernées, ainsi qu'une théorie. Les principes qu'elle contient sont les suivants : une participation active de toutes les parties concernées, l'initiative, le leadership et la créativité, ainsi que la transparence et l'ouverture dans le travail et sa mise en œuvre. Ces principes préconisent un sentiment de responsabilité pour la communauté, la solidarité, le partenariat et la propriété.

Dans le processus pendant lequel cette stratégie a été conçue, les parties concernées : ont identifié l'état dans lequel elles se trouvaient (où nous en sommes en ce moment), les potentiels dont elles disposaient (ce dont elles disposent et où elles peuvent en trouver), ce qu'elles voudraient atteindre (comment y arriver), ainsi que l'identification du besoin de mesurer leurs résultats du processus (comment évaluer ce qu'elles ont atteint, c'est-à-dire, si elles ont réalisé le prévu/évaluation).

La stratégie est le résultat de la coopération continue entre Lokomotiva et le Centre de développement de la région de Pélagonie, avec la participation des municipalités de la région et le secteur de la culture (institutionnel et citoyen). L'initiative pour l'élaboration d'un tel document a été proposée en 2010 et acceptée par le Centre, dans l'objectif d'être incorporée dans le Programme de développement de la région de Pélagonie (2010-2015). La stratégie est d'une durée de trois ans afin de pouvoir être incorporée dans le Programme pour le développement de la région.

Elle n'est pas globale, c'est-à-dire, elle comprend un nombre réduit d'activités étant donné que nous considérons que ceci représente un premier pas ; sa mise à jour suivra si et lorsqu'elle sera acceptée par le Conseil du développement de la région de Pélagonie. Nous considérons que cette stratégie reflète les besoins les plus urgents et qu'elle les perçoit de manière réelle et en planifie le développement. Egalement, nous considérons qu'une stratégie plus globale à ce stade représenterait un pas trop avancé et irréel puisque les capacités professionnelles ne sont toujours pas assez développées et il existe la nécessité de créer des relations partenariales avec les institutions nationales qui lui donneraient une légitimité. Ceci contribuerait au développement des conditions dans lesquelles une stratégie plus globale serait élaborée et mise en œuvre.

Tout cela parce que nous ne voudrions pas que ces objectifs restent formulés que sur papier sans être mis en œuvre, mais bien au contraire, parce que nous souhaitons leur mise en œuvre qui entraînerait des changements positifs de développement.

La première étape d'union des forces, des capacités, des connaissances et des idées au sein d'une communauté qui aiderait la réalisation de la vision, du plan et sa mise en œuvre, est la création du Réseau régional de la culture en Pélagonie. Cet organe est un élément clé dans la mobilisation des ressources et son influence ultérieure au niveau politique dans l'objectif de mettre en œuvre de manière continue et régulière le plan et de réaliser ses objectifs. Le Réseau représente une plate-forme commune pour la collaboration, la réalisation des objectifs communs et la création de valeurs communes, alors que la stratégie est l'outil pour le développement de cette plate-forme et des objectifs communs ultérieurs concernant le développement de la culture dans la région de Pélagonie.

1. VISION, MISSION

VISION

La région de Pélagonie est une destination européenne culturelle et touristique où la culture est une ressource de connaissances et d'innovation qui contribue à l'intégration sociale et au développement économique.

MISSION

Interconnexion régionale des acteurs culturels et des habitants des communautés pour la promotion de l'identité culturelle, le patrimoine et le tourisme dans la région de Pélagonie, à travers l'utilisation et le renforcement de ses capacités et contenus.

2. GROUPES CIBLES ET BENEFICIAIRES

GROUPES CIBLE: Les municipalités, les institutions culturelles, les associations de citoyens et les artistes indépendants qui vivent et travaillent sur le territoire de la Pélagonie.

BENEFICIAIRES: Les municipalités, les institutions publiques (culturelles et d'éducation), les associations de citoyens et les artistes indépendants qui vivent et travaillent sur le territoire de la Pélagonie, les citoyens de la Pélagonie, le Ministère de l'autogestion locale, le Ministère de la culture, le Centre de développement de la région de Pélagonie.

3. OBJECTIFS STRATEGIQUES ET PLAN D'ACTION

OBJECTIF STRATÉGIQUE 1

Développement des capacités professionnelles

DESCRIPTION D'UN OBJECTIF STRATÉGIQUE : Par cet objectif stratégique, nous allons influencer le besoin de développement des capacités professionnelles (planification stratégique, gestion de projet, mise en réseau, tourisme culturel, coopération internationale) des employés dans les municipalités responsables de la culture, des travailleurs des institutions culturelles publiques et le secteur civil dans la région de Pélagonie.

PARTENAIRES : Le Centre de développement de la région de Pélagonie de Bitola, Lokomotiva - Le Centre de nouvelles initiatives dans l'art et la culture, la région Basse-Normandie, les municipalités de la région de Pélagonie

SOURCES DE FINANCEMENT: Région Basse-Normandie, Ministère de la culture de la République de Macédoine et le programme de Coopération transfrontalière de l'IPA

OBJECTIF STRATÉGIQUE 1: Développement des capacités professionnelles

Mesures	Effets/ résultats attendus	Indicateurs	Cadre temporel	Porteurs
<ul style="list-style-type: none"> Ateliers dans le domaine de la gestion stratégique, la gestion de projet, le tourisme culturel, l'éducation et la culture, la mise en réseau 	<ul style="list-style-type: none"> Secteur culturel dynamique et professionnel dans la région de Pélagonie Capacités professionnelles accrues chez les représentants des municipalités et le secteur 	<ul style="list-style-type: none"> Activités inter-municipales, coopération (réalisation de Journées régionales de la culture - échange de contenus entre au moins 7 institutions de différentes municipalités et 2 	<ul style="list-style-type: none"> Année 2013: Atelier de mise en réseau, de tourisme éducatif et culturel Année 2014: Formation en gestion de projet pour des projets internationaux et pour la pla- 	<ul style="list-style-type: none"> Réseau de développement culturel de la région de Pélagonie
<ul style="list-style-type: none"> Echange - séjour en résidence d'artistes, de conservateurs, de managers dans la région Basse-Normandie et la Pélagonie qui développeront des programmes ensemble avec les institutions locales 	<ul style="list-style-type: none"> culturel de la région de Pélagonie pour la gestion de la culture et la mise en œuvre de projets du domaine de la culture Coopération internationale accrue dans la région de Pélagonie 	<ul style="list-style-type: none"> projets de coproduction) Nomination de personnes chargées de la culture au sein des municipalités qui seront des membres permanents et actifs du réseau et responsables de la mise en œuvre des décisions du réseau, du plan et du programme stratégiques. Nouveaux projets initiés par le réseau - un projet de coopération transfrontalière et un projet international jusqu'en 2016. 	<ul style="list-style-type: none"> Années 2014-2016: Au moins 3 résidences dans les institutions de la Basse-Normandie et/ou dans la région de Pélagonie 	<ul style="list-style-type: none"> Réseau de développement culturel de la région de Pélagonie

OBJECTIF STRATÉGIQUE 2: Développement des politiques culturelles locales

DESCRIPTION D'UN OBJECTIF STRATÉGIQUE: Développement de méthodologie et élaboration d'une stratégie culturelle locale de la municipalité de Bitola soutenue par le Réseau de développement culturel de la région de Pélagonie, dans l'objectif de développer un modèle et de transmettre et multiplier l'expérience au sein des autres municipalités

PARTENAIRES: Le Centre de développement de la région de Pélagonie de Bitola, Lokomotiva - le Centre de nouvelles initiatives dans l'art et la culture, les municipalités de la région de Pélagonie

SOURCES DE FINANCEMENT: La municipalité de Bitola, la municipalité de Resen et la municipalité de Kruchevo

OBJECTIF STRATÉGIQUE 2: Développement des politiques culturelles locales

Mesures	Effets/ résultats attendus	Indicateurs	Cadre temporel	Porteurs
<ul style="list-style-type: none"> Création d'un groupe de travail de la municipalité de Bitola chargé de mettre en œuvre une méthodologie pour la recherche et l'élaboration d'un document - politique culturelle. Le groupe comprendra toutes les parties concernées (des représentants 	<ul style="list-style-type: none"> Introduction de modèles de participation de prise de décision et de création de politiques publiques au niveau local Création de nouveaux contenus du programme pour le développement de la 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre de la méthodologie pour la création d'une stratégie de la municipalité de Bitola avec la participation de toutes les parties concernées. Création de politiques culturelles 	<ul style="list-style-type: none"> Septembre 2013 - Création d'un groupe de travail Octobre 2013 - Atelier Entretiens et groupes de discussion (octobre-décembre 2013) 	<ul style="list-style-type: none"> La municipalité de Bitola L'association des citoyens MKC Bitola La municipalité de Resen La municipalité de Kruchevo
<ul style="list-style-type: none"> de la municipalité, les institutions publiques, le secteur civil et le secteur commercial / privé) Implication de représentants des institutions culturelles et du secteur culturel indépendant dans les organes chargés de la culture au sein des municipalités (commission) lors de l'élaboration de programmes pour le développement de la culture. Réalisation d'ateliers qui impliqueront toutes les parties concernées Entretiens et groupes de discussion Analyse des résultats Elaboration de document - Stratégie locale pour la culture de la municipalité de Bitola, y compris un plan d'action Planification et élaboration de stratégie locale pour les autres municipalités intéressées selon le modèle élaboré (Resen et Kruchevo) 	<ul style="list-style-type: none"> culture (recherches, laboratoire, nouvelles initiatives, etc.) Création de programmes pour l'établissement de partenariats public/privé entre les institutions culturelles publiques et le secteur culturel indépendant (utilisation et maintien d'espace et de capacités techniques, travail sur des projets et programmes communs, développement de programmes éducatifs et du public) Transparence dans la programmation des contenus culturels au sein des municipalités Etablissement de partenariats et de coopérations à long terme entre les autorités locales, les institutions culturelles et les organisations citoyennes 	<ul style="list-style-type: none"> locales individuelles qui répondent aux besoins culturels du milieu et aux besoins des acteurs culturels locaux (politique culturelle de la municipalité de Bitola) Initiation de processus pour l'élaboration de plans de développement culturel dans les autres municipalités (Resen, Kruchevo), signature d'accords de coopération avec le réseau et/ou les organisations chargées de coordonner le processus. Initiation de nouveaux projets de coopération (au moins 2 avant 2016) entre les institutions culturelles publiques et le secteur indépendant qui permettront une meilleure structure et un programme durables, ainsi que la création de nouveaux contenus culturels et artistiques d'innovation. 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse des résultats (décembre 2013 - février 2014) Elaboration de document - Stratégie locale pour la culture de la municipalité de Bitola, y compris un plan d'action (février-septembre 2014) Planification et élaboration de stratégies locales pour Resen et Kruchevo (2014 et 2015) 	<ul style="list-style-type: none"> La municipalité de Bitola L'association des citoyens MKC Bitola La municipalité de Resen La municipalité de Kruchevo

OBJECTIF STRATÉGIQUE 3: Mise en réseau et développement de la coopération interrégionale et inter-municipale

DESCRIPTION D'UN OBJECTIF STRATÉGIQUE: Etablissement d'une coopération qui incitera un développement régional équilibré à travers la culture, une coopération inter-municipale et interrégionale dans le domaine de la culture et qui augmentera la visibilité de la région et permettra une internationalisation des contenus culturels.

PARTENAIRES: Les institutions publiques, les associations des citoyens, le Centre de développement de la région de Pélagonie de Bitola, Lokomotiva - le Centre de nouvelles initiatives dans l'art et la culture, la région Basse-Normandie, les municipalités de la région de Pélagonie

SOURCES DE FINANCEMENT: Le Ministère de la culture, les municipalités de la région et les fonds internationaux

OBJECTIF STRATÉGIQUE 3: Mise en réseau et développement de la coopération interrégionale et inter-

Mesures	Effets/ résultats attendus	Indicateurs	Cadre temporel	Porteurs
<ul style="list-style-type: none"> :: Mise en place et travail continu du Réseau régional de la culture de la région de Pélagonie :: Création d'un organe de coordination régionale qui va gérer le travail du réseau 	<ul style="list-style-type: none"> :: Une coopération inter-municipale renforcée et continue dans le domaine de la culture :: Une mobilité artistique et un échange de contenus culturels entre les municipalités accrues 	<ul style="list-style-type: none"> :: Au moins 7 coopérations (échange de programmes), 2 partenariats et projets (coproductions) entre les municipalités, les institutions publiques et le secteur civil :: Un nombre accru 	<ul style="list-style-type: none"> :: juillet 2013: création d'un organe de coordination régionale qui va gérer le travail du réseau :: 2013-2016: coopération continue du Réseau régional de la culture de la région de Pélagonie 	<ul style="list-style-type: none"> :: Réseau de développement culturel de la région de Pélagonie
<ul style="list-style-type: none"> :: Création de programme et de principes de travail du réseau :: Création d'une identité culturelle visuelle de la région de Pélagonie :: Création et mise en œuvre d'un plan et d'un programme pour le développement des Journées régionales de la culture en tant que manifestation annuelle :: Création du fonds régional de la culture :: Développement de projets inter-municipaux et interrégionaux soutenus par différents fonds nationaux, locaux et internationaux 	<ul style="list-style-type: none"> :: Initiation de coopérations et de projets interrégionaux :: Une production culturelle et artistique accrue dans le cadre de la région :: Une visibilité de la région accrue dans le cadre national et international 	<ul style="list-style-type: none"> de partenariats au niveau international (1 projet international du réseau) :: Un nombre accru de visiteurs des événements des communautés locales au cours des programmes du réseau :: Une fréquentation accrue d'artistes et de groupes internationaux dans la région (un séjour en résidence par an) 	<ul style="list-style-type: none"> :: 2013: création de programme de travail du réseau :: octobre 2013: création d'une identité culturelle visuelle de la région de Pélagonie :: 2013: plan et programme pour le développement des Journées régionales de la culture en tant que manifestation annuelle :: 2014-2016: maintien constant de la manifestation annuelle - Journées régionales de la culture :: 2015: initiation du fonds régional de la culture :: 2013-2016: développement de projets inter-municipaux et interrégionaux soutenus par différents fonds nationaux, locaux et internationaux 	<ul style="list-style-type: none">

OBJECTIF STRATÉGIQUE 4: Coopération intersectorielle et développement du tourisme culturel

DESCRIPTION D'UN OBJECTIF STRATÉGIQUE: Etablissement de coopérations entre le secteur de la culture et du tourisme dans l'objectif de développer des programmes de tourisme culturel avec l'inclusion de la communauté, le développement des artisans et du tourisme dans la région.

PARTENAIRES: Les institutions publiques, les associations des citoyens, le Centre de développement de la région de Pélagonie de Bitola, Lokomotiva - le Centre de nouvelles initiatives dans l'art et la culture, la région Basse-Normandie, les municipalités de la région de Pélagonie, Plate-forme pour le développement du tourisme en Pélagonie

SOURCES DE FINANCEMENT: Municipalités, le Ministère de la culture, la Région Basse-Normandie

OBJECTIF STRATÉGIQUE 4: Coopération intersectorielle et développement du tourisme culturel

Mesures	Effets/ résultats attendus	Indicateurs	Cadre temporel	Porteurs
<ul style="list-style-type: none"> :: développement de projet pilote (programme de tourisme culturel) du Réseau de développement culturel de la région de Pélagonie, pour des offres culturelles et touristiques territoriales spécifiques: 1/ Région de DemirHisar et Kruchevo (coor 	<ul style="list-style-type: none"> :: Implication de la communauté locale dans la réalisation des programmes, :: Un nombre de touristes du pays accru :: Un nombre de touristes étrangers accru 	<ul style="list-style-type: none"> :: Intérêt d'au moins 3 tour opérateurs et 2 agence touristiques pour l'incorporation du programme dans leurs offres :: Un nombre accru d'offres/de produits touristiques dans la région de Pélagonie 	<ul style="list-style-type: none"> :: octobre 2013: développement de coopération inter-municipale et de programmes spécifiques de tourisme culturel :: mai 2014: mise en œuvre des programmes en tant que produit spécifique - 	<ul style="list-style-type: none"> :: Réseau de développement culturel de la région de Pélagonie
<ul style="list-style-type: none"> dinateurs: Art Point Gumno et la municipalité de Kruchevo); 2/ Mogila, Novaci et Bitola (coordinateurs: les municipalités de Mogila et de Bitola); 3/ Prespa (coordinateurs: la municipalité de Resen et Etablissement public de l'Institut et Musée de Bitola); 4/ Krivogachani, Dolneni et Prilep (coordinateurs: les municipalités Krivogachani, Dolneni et Prilep). :: Mise en œuvre des programmes en tant que produit spécifique - circuit culturel dans la région - projet pilote pour le réseau :: Mise en œuvre des programmes pour des groupes « cible » spécifiques - enfants, diplomates, etc. :: Mise en relation des acteurs culturels avec les agences touristiques locales (coopération avec le secteur des affaires) :: Elaboration de calendrier régional de manifestations et de programmes culturels et leur inclusion dans les offres touristiques des agences touristiques locales 	<ul style="list-style-type: none"> :: Education du public/ des touristes sur les richesses et les contenus culturels de la région :: Développement de l'économie locale et augmentation des recettes en tant que résultat de l'augmentation du nombre de visiteurs locaux et internationaux aux événements culturels 	<ul style="list-style-type: none"> avec des contenus culturels en tant que facteur d'attractivité et de motivation :: Soutien au projet/ programme par le Ministère de la culture au sein du programme de développement des industries créatives et de tourisme culturel :: Soutien au programme de tourisme culturel par la communauté locale/des accords de coopération signés 	<ul style="list-style-type: none"> circuit culturel dans la région - projet pilote pour le réseau :: septembre 2014: mise en œuvre des programmes pour des groupes « cible » spécifiques - enfants, diplomates, etc. :: novembre 2014: élaboration de calendrier régional accessible sur Internet avec des données mises à jour 	<ul style="list-style-type: none"> :: Réseau de développement culturel de la région de Pélagonie

BIBLIOGRAPHIE UTILISEE

1. Lois, règlements, décisions, statuts :

- Loi relative à la culture, « Journal Officiel de la République de Macédoine n° 31, du 02.07.1998, Texte révisé du projet de Loi pour la modification et l'amendement de la Loi relative à la culture, « Journal Officiel de la République de Macédoine n° 63, du 18.09.2003;
- „Décision pour la création du réseau des établissements nationaux du domaine de la culture, prise par le Ministère de la culture en 2003 (http://www.logincee.org/remote_libraryitem/5963?lang=mk);
- Stratégie nationale pour le développement de la culture 2013-2017 (<http://www.kultura.gov.mk/index.php/odnosi-so-javnost/2011-03-04-10-39-07/883-nacionalna-strategija-za-razvoj>);
- Loi relative à l'autogestion locale, « Journal Officiel de la République de Macédoine » n° 52, du 01.11.1995, Loi relative à l'autogestion locale, « Journal Officiel de la République de Macédoine » n° 5, du 29.01.2002;
- Loi relative à l'organisation territoriale de l'autogestion locale en République de Macédoine, « Journal Officiel de la République de Macédoine » n° 55, du 16.08.2004;
- Loi relative au financement des communautés locales, « Journal Officiel de la République de Macédoine » n° 61, du 13.09.2004;
- Loi relative à la coopération inter municipale, « Journal Officiel de la République de Macédoine » n° 79, du 24.06.2009;
- Constitution de la République de Macédoine, « Journal Officiel de la République de Macédoine » n° 52, du 22.11.1991;
- Loi relative au développement régional équilibré, « Journal Officiel de la République de Macédoine » n° 63, du 22.05.2007;
- Stratégie de développement régional équilibré de la République de Macédoine, « Journal Officiel de la République de Macédoine » n° 119, du 30.09.2009;
- Programme pour la mise en œuvre de la décentralisation et le développement de l'autogestion locale en République de Macédoine 2011-2014 ([http://mls.gov.mk/files.php?force&file=2012/brosuri/Programa zadecentralizacijaMK.pdf](http://mls.gov.mk/files.php?force&file=2012/brosuri/Programa%20zadecentralizacijaMK.pdf));
- Statuts des municipalités de la région de Pélagonie (Bitola, Prilep, Resen, Kruchevo, Krivogachtani, Demir Hisar, Mogila, Dolneni, Novaci);
- L'Accord cadre d'Ohrid (<http://mls.gov.mk/index.php?news=450>).

2. Textes et analyses sur la décentralisation et le Développement régional en République de Macédoine:

- Aleksandar Lj. Spasov, La décentralisation en Macédoine (développement régional équilibré et développement économique local) états et perspectives, novembre 2009, Progres - Institut pour la démocratie sociale (<http://www.progres.org.mk/fes%20pp%20decentralizacija%20spasov.pdf>);
- Dr Branko Vasilevikj, Le développement régional - évolution des processus qui influencent les changements structurels dans la société, Porta 3 (http://www.porta3.com.mk/index.php?option=com_content&task=view&id=976&Itemid=85);
- Analyse comparée sur les performances des municipalités en République de Macédoine dans les domaines suivants : éducation, urbanisme et la décentralisation fiscale, pour la période 2008 – 2009, novembre 2010, Skopje, Rapport élaboré dans le cadre du projet « Monitoring de la mise en œuvre de la décentralisation en République de Macédoine 2008-2009 », financé par la Fondation Institut Société ouverte - Macédoine (FIOOM) et réalisé par le Centre de développement de la démocratie locale (CRLD) (<http://www.soros.org.mk/dokumenti/21-12-2010-KOMPARATIVNA-ANALIZA.pdf>);
- Evaluations de la population le 30.06.2011 et le 31.12.2011 selon le sexe et l'âge par municipalités et par régions statistiques (NTES 3 – 2007), République de Macédoine, Institut national des statistiques, Skopje, juillet 2012 (<http://www.stat.gov.mk/Publikacii/2.4.12.08.pdf>);

3. Sites web:

- Ministère de la culture de la République de Macédoine, <http://www.kultura.gov.mk/>
- Ministère de l'autogestion locale de la République de Macédoine, <http://www.mls.gov.mk/>
- Gouvernement de la République de Macédoine, <http://vlada.mk/ministerstva>, <http://vlada.mk/programa/decentralizacija-i-regionalen-razvoj>
- Portail pour la coopération décentralisée entre la Basse Normandie et la Macédoine, <http://crbn-mk.courriers.info/decentralizacij-ata-vo-makedonij-a>
- Centre de développement de la région de Pélagonie, <http://pelagonijaregion.mk/porta/>
- Municipalité de Bitola, <http://www.bitola.gov.mk/>
- Municipalité de Prilep, <http://www.prilep.gov.mk/>
- Municipalité de Resen, www.resen.gov.mk/
- Municipalité de Kruchevo, <http://www.krusevo.gov.mk/>
- Municipalité de Demir Hisar, <http://www.DemirHisar.gov.mk/>
- Municipalité de Dolneni, <http://www.opstinadolneni.gov.mk/>
- Municipalité de Novaci, <http://opstinanovaci.gov.mk/>
- Municipalité de Mogila, <http://mogila.gov.mk/>

ELABORATION ET PRODUCTION DE LA STRATEGIE

Equipe de chercheurs:	Biljana Tanurovska-Kjulavkovski, Violeta Kachakova, Rubin Nikolovski, Evgenija Bektach Josifovska, Irena Andreevska, Borche Dimitrovski, Jovan Ristovski
Analyse des résultats des recherches et élaboration de la stratégie:	Biljana Tanurovska-Kjulavkovski et Violeta Kachakova
Rédaction des textes de la stratégie:	« Données générales sur la région de Pélagonie », « Bref historique de la culture de la région de Pélagonie » et « Données statistiques du domaine de ma culture dans la région de Pélagonie » : Rubin Nikolovski
Edition:	Biljana Tanurovska-Kjulavkovski et Violeta Kachakova
Consultations avec les experts:	Ivan Dodovski
Relecture et commentaires, révision de la stratégie:	Organe de coordination du Réseau régional de la culture de Pélagonie en 2013 (Todor Ivanovski, Gordana Lozanovska Stefanovska, Rubin Nikolovski et Ljupcho Krstevski)
Design/Conception et impression:	Jana Acevska
Relecture de la langue macédonienne:	Nadica Stamboldzioska
Traduction en français:	Daniela Koleska
Relecture de la langue français:	Anne Lemoine
Impression:	Pro Point
Editeur:	Lokomotiva - Centre de nouvelles initiatives dans l'art et la culture; 39/3, Gjuro Gjakovikj, 1000 Skopje e-mail: contact@lokomotiva.org.mk

CIP – Каталогизација во публикација
Национална и универзитетска библиотека „Св. Климент Охридски“, Скопје

351.85.071.2(497.774/777)“2013/16”

СТРАТЕГИЈА за културен развој на Пелагонискиот плански регион : 2013-2016 / [истражувачки тим Биљана Тануровска-Ќулавковска ... [и др.] ; уредување Биљана Тануровска-Ќулавковска и Виолета Качакова ; превод на француски јазик Даниела Колеска]. - Скопје : Локомотива - Центар за нови иницијативи во уметноста, 2013 (Скопје : Про Поинт). - 70, 70 стр. : илустр. ; 22 см

Насл. стр. на припечатениот текст: Stratégie de développement culturel de la région de planification de Pélagonie : 2013-2016. - Обата текста меѓусебно печатени во спротивни насоки. - Текст на мак. и фра. јазик. - Фусноти кон текстот. - Библиографија: стр. 37

ISBN 978-608-65194-2-1

а) Пелагониски регион – Културен развој – Стратегија – 2013-2016

COBISS.MK-ID 94557194

